
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

PEDAGOGIE

LES INSTITUTEURS

OPINION SYMPATHIQUE DE LA GRANDE PRESSE

QUELQUES SUGGESTIONS DE L'HONORABLE JUGE F. LANGELIER, MEMBRE DU
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I

L'article paru dans *L'Enseignement Primaire* d'octobre dernier, article intitulé *Le sort de l'instituteur*, a vivement impressionné nos confrères de la presse et attiré l'attention de plusieurs personnages marquants, sur la nécessité de créer sérieusement, et au plus tôt, une carrière *pédagogique* dans la province.

La Patrie, *La Minerve* et *La Défense*, de Chicoutimi, ont reproduit notre travail en entier, et l'ont accompagné d'importants commentaires, qui sont de nature à préparer l'opinion publique aux saines réformes que les véritables amis de notre nationalité se proposent d'opérer dans le domaine de l'instruction primaire.

Le Propagateur, de Montréal, a aussi publié, sur le même sujet, une page des plus intéressantes, et un grand nombre d'autres publications, entre autres *Le Travailleur*, *L'Echo*, *Le St-Laurent*, se sont contentés de reproduire l'étude dont il s'agit ici.

Cette unanimité des hommes dirigeants à reconnaître le mérite de l'instituteur nous touche profondément. Et le plaisir que nous éprouvons à servir, momentanément, de point de ralliement sur le terrain de l'enseignement primaire, nous fait oublier les épreuves du passé. Nous nous surprenons même à désirer le jour où il nous serait permis de consacrer la plus grande partie de notre temps à la direction de la revue pédagogique. Oh ! alors, maître des meilleures heures

de la journée, que d'études, que de travaux il nous serait loisible d'entreprendre et de conduire à bonne fin, pour le plus grand bien de la petite école. C'est là un rêve, et nous regrettons presque de l'avoir confié au papier.

Le jour n'est-il pas venu de perfectionner, *pédagogiquement*, notre système d'école élémentaire ?—Tout, autour de nous, nous convie à la tâche d'outiller la jeunesse canadienne-française en vue des luttes de l'avenir. Des quatre coins du Dominion s'élève une voix qui va grandissante, et qui devrait réveiller les paisibles habitants des bords du St-Laurent. Cette voix, c'est la voix du progrès, de la marche en avant.

Représentants de l'élément latin sur ce continent d'Amérique, resterons-nous insensibles à cet appel qui nous est fait ? ou bien, obéissant au devoir, nous lancerons-nous dans l'arène, avec l'idée bien arrêtée d'arriver au premier rang, non seulement dans les professions libérales, mais aussi, dans les professions industrielles et agricoles ?

Mais, pour entreprendre cette lutte, il nous faut des écoles primaires à la hauteur de la situation. Et comme il ne saurait y avoir de bonnes écoles sans maîtres compétents, il s'en suit donc que la première réforme à opérer, c'est *l'amélioration du sort de l'instituteur*. Il nous faut commencer par le commencement : *payer* ceux qui se dévouent à la rude tâche de l'enseignement. Quand les instituteurs et les institutrices seront *classés* d'après la valeur de leur brevet de capacité, le nombre d'années consacrées à l'enseignement et les succès obtenus dans l'exercice de leurs fonctions ; ce jour-là, fixons une échelle de salaire qui assurera à ceux qui désirent entrer dans la profession d'instituteur les moyens de vivre selon la dignité de leur état. L'occasion d'opérer cette grande réforme ne saurait être mieux choisie. A l'unanimité, les journaux de la province endossent l'attitude de *L'Enseignement Primaire* ; les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, reconnaissent le bien fondé des griefs du corps enseignant ; le premier ministre de la province et le chef de l'opposition, deux hommes d'une rare éducation, deux lettrés, deux amis véritables de l'instituteur, rappelant la glorieuse époque où Lafontaine s'unissait à Draper pour doter le Bas-Canada d'un système d'écoles primaires, pourraient, ce semble, se donner la main et organiser notre enseignement élémentaire d'après les règles de la pédagogie et des vues de l'Église. Enfin, aux Conseils de l'Instruction publique, l'épiscopat, ayant à sa tête l'éminent archevêque de Québec, ancien Principal d'une école normale, un éducateur de haute volée, et les membres laïques, comptant parmi eux des hommes de la valeur des honorables de La Bruère, Chapais, Archambault, Langelier, Ouimet, Masson, et de MM. Murphy, Crépeau, Gray, Leprohon, Stenson, Gouin, se feraient certainement un devoir d'aider le législateur en pareille circonstance.

Classer les instituteurs ; les payer convenablement ; leur fournir des livres et autres documents pédagogiques propres à amener l'uniformité dans les méthodes d'enseignement (1) ; *créer des bibliothèques scolaires* : voilà autant de moyens propres à améliorer notre système d'enseignement, sans le détruire.

Au commencement du siècle, le prêtre patriote fonda, à ses frais, le collège classique, d'où sont sortis les lutteurs qui nous ont conquis, dans les parlements, les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui. Au lendemain de 1837-1838, nous voyons encore le clergé patriote, guidé par les évêques, prêtant main-forte à l'autorité civile qui venait d'établir le premier système d'écoles publiques que nous ayons eu au Canada. Avec 1842, s'ouvre la brillante époque de l'Union qui vit le triomphe des nôtres dans la politique, la littérature et la colonisation.

A la fin de ce même siècle, nous retrouvons toujours le clergé au poste d'honneur. Mais les besoins sont désormais multiples, les exigences ne sont plus les mêmes : le clergé, malgré son dévouement, ne peut suffire à la tâche. Aux laïques, aux pères de famille à faire leur devoir, maintenant. Ce qu'il faut à la province de Québec, aujourd'hui, ce sont des agriculteurs instruits et des industriels capables de rivaliser avec les étrangers. Aux autorités civiles incombe le grave devoir de prêter main-forte au clergé dans l'œuvre capitale de l'éducation de la jeunesse. Il n'y a pas un instant à perdre. Pendant que nous nous querellons, que nous perdons notre temps à supposer de mauvaises intentions chez ceux qui ne partagent pas nos idées en matières administratives ; pendant ce temps-là, nos pouvoirs d'eau incomparables, nos riches forêts, nos mines, nos chemins de fer passent aux mains des Américains qui sont en train d'acheter la province de Québec. Le jour n'est peut-être pas loin où le million de l'oncle Sam gouvernera notre pays. Qu'arrivera-t-il si nous laissons grandir nos enfants dans l'ignorance ?—Viendra un temps où les Canadiens-français, dans leur propre pays, ne seront plus que les serviteurs des capitalistes étrangers.

II

Toujours à propos d'instituteur, nous avons, tout récemment, causé longuement avec l'honorable juge Langelier, membre du Conseil de l'Instruction publique. L'éminent magistrat a bien voulu nous dire qu'il lisait *L'Enseignement Primaire* avec plaisir, et qu'il s'intéressait vivement au sujet que nous avons traité dans la livraison d'octobre.

(1) Les Conférences pédagogiques, le Bureau central, la diffusion de *L'Enseignement Primaire*, voilà des mesures absolument progressives dues à l'initiative du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et à l'esprit progressif du gouvernement provincial ; ces mesures font espérer beaucoup pour l'avenir.

Nous croyons devoir donner ici un résumé des remarques judicieuses que l'honorable M. Langelier a faites à ce propos :

“QUESTION.—Que faudrait-il, suivant vous, pour relever le niveau de l'enseignement primaire ?

RÉPONSE.— Il y aurait bien des choses à faire ; mais la plus importante réforme, et la plus urgente, c'est l'amélioration du sort des instituteurs. La profession d'instituteur est très-honorable, mais le public ne l'apprécie pas toujours comme il devrait le faire. Le titre de maître ou de maîtresse d'école, qui devrait être un titre d'honneur, est souvent une appellation dérisoire. Pourquoi cela ? Parce que la rémunération qui est donnée aux instituteurs ne leur permet presque jamais de vivre, même dans une modeste aisance. Combien y a-t-il d'institutrices qui ne gagnent pas \$100 par année ? Il y en a un très grand nombre dont le traitement ne dépasse pas \$60, et, sur cette somme, elles sont obligées de chauffer la maison d'école. Il leur reste juste assez pour se nourrir misérablement et se vêtir pauvrement. Très souvent vous verrez dans la même famille deux sœurs qui ont reçu la même instruction. L'une s'est faite institutrice : après s'être échinée pendant des années à faire l'école à une cinquantaine d'enfants, épuisée de fatigue, elle a perdu toute sa fraîcheur et, à 25 ans, elle est déjà une vieille fille. Elle ne trouvera pas à se marier parce qu'elle n'a plus de santé, et n'entend pas le soin d'une maison. Il ne lui reste qu'à attendre le moment où elle pourra avoir une petite pension qui lui permettra, non de vivre, mais de mener le reste de ses jours une vie sinon de misère, au moins d'humiliations.

Sa sœur, qui ne se sentait pas de vocation pour l'enseignement, ou qui, plus avisée, l'a rejetée, s'est mise en service comme fille de chambre ou bonne d'enfants. Elle a gagné \$100 et plus par année, elle a été bien nourrie et n'a pas eu la moitié de la fatigue de celle qui s'est livrée à la pédagogie. A 25 ans, elle a encore toute sa fraîcheur. Elle va, de temps en temps, en vacance dans sa paroisse natale. Ses gages élevés lui ont permis de se faire une jolie toilette tout en mettant de l'argent à la caisse d'épargne. Elle tourne toutes les têtes, et les meilleurs partis de la paroisse se disputent sa main.

Comment voulez-vous qu'un pareil exemple ne soit pas contagieux ?

Voilà pour les femmes. Pour les hommes, c'est encore pis. Aussi n'en voit-on presque pas dans l'enseignement élémentaire.

Mais les choses ne sont guère mieux dans les écoles modèles. Il y a quelques années, je connus un jeune homme qui avait fait un cours brillant à l'École Normale-Laval. Il était engagé comme instituteur dans une paroisse de l'Île d'Orléans avec un salaire de \$320 piastres par année. Cela passait pour un traitement extravagant. Cependant, comme il était marié, ce salaire ne lui permettait que de vivre pauvrement. Il était excellent calligraphe, et on lui offrit une place de copiste dans le gouvernement, à \$1000 par année. Inutile de dire qu'il a laissé l'enseignement.

Combien d'autres font comme lui, et qui aurait le droit de les en blâmer ?

Tout le monde se plaint que les ministres, dans tous les gouvernements, sont assiégés par les sollicitations d'emplois publics. Comment pourrait-il en être autrement ? Un simple messenger est mieux payé que n'importe quel instituteur d'école modèle. Je ne sais pas si les choses ont changé depuis, mais, lorsque j'étais député à l'Assemblée Législative, notre principal messa-

ger avait un salaire de \$1200, et était logé, chauffé et éclairé aux frais de l'Etat. Qu'on me montre un professeur d'école normale—pour ne pas parler des simples instituteurs—qui obtient l'équivalent ! Il n'y a pas un de ces professeurs qui reçoit autant qu'un commis de seconde classe dans les bureaux du gouvernement. Et, cependant, que de différence dans la préparation que suppose chacun de ces emplois, et dans le travail qu'il demande de son titulaire !

Serait-ce trop exiger que de demander que les institutrices d'écoles élémentaires soient au moins aussi bien payées que les filles de chambre médiocres, que les instituteurs d'écoles modèles aient des appointements égaux à ceux des messagers des bureaux publics, que les professeurs des écoles normales aient des traitements qui ne leur fassent pas envier le sort des commis de deuxième classe employés dans les bureaux publics ? Il me semble que tout le monde doit être d'accord avec moi, que c'est là le minimum de l'amélioration qui devrait être apportée de suite au sort de ceux qui se livrent à l'enseignement. ”

En terminant, encore une réflexion : le Conseil de l'Instruction publique inspirant la Législature ; la Législature donnant force de loi aux suggestions faites par le Conseil et fournissant les sommes nécessaires au bon fonctionnement d'un système scolaire progressif ; *et surtout, les autorités mettant à profit l'expérience et le savoir des pédagogistes qui sont sortis de nos écoles normales*, voilà, ce semble, la marche rationnelle que nous devons suivre si réellement nous voulons sortir la petite école de l'ornière.

C.-J. MAGNAN.

LES TRAVAUX MÉNAGERS A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

(Rendons notre enseignement plus pratique)

UNE JOURNÉE DANS UNE ÉCOLE DE GENÈVE

Un matin de l'été 1890, je frappai à la porte d'une des principales écoles publiques de Genève, dans l'intention d'y étudier le système suisse d'enseignement du dessin aux jeunes filles.

“Vous me voyez tout à votre disposition, me dit Madame la Directrice, pour vous donner les renseignements que vous désirez ; mais il me semble qu'il serait plus satisfaisant pour vous de voir à l'œuvre nos maîtresses et nos élèves. Elles sont présentement occupées aux travaux ménagers, et les cours de dessin ne doivent avoir lieu que cette après-midi. Toutefois, si le temps vous presse, j'interviendrais volontiers l'ordre des leçons.”

Je me gardai bien d'acquiescer à pareille obligeance et demandai s'il y avait indiscretion à être témoin de ces travaux.

(1) Voir livraisons d'avril, de juin, de septembre et d'octobre de *L'Enseignement Primaire*.

“ Nullement ; nous sommes toujours heureuses, au contraire, de prouver à nos fillettes l'intérêt particulier que chacun témoigne à leur éducation domestique.”

Et nous passons dans les salles.

Les trois degrés de l'école primaire

Au degré élémentaire, — sixième classe, — une quarantaine d'enfants de 7 à 9 ans, écoutaient attentivement une leçon de choses sur l'ordre et la propreté. L'institutrice, entourée et armée d'objets divers, montrait à épousseter et à essuyer les meubles, à plier certains effets ou à placer convenablement dans le pupitre les livres et les cahiers.

Parfois, non contente d'exécuter elle-même ces travaux, elles les faisait aussi exécuter aux élèves : c'était alors une animation générale, charmante, accompagnée de critiques bienveillantes ou de louanges méritées. Puis venaient de nouvelles explications.

Dans la classe suivante, il s'agissait de l'aération et de la ventilation des appartements. On disait pourquoi, quand et comment il faut renouveler l'air d'une chambre à coucher ; la hauteur à laquelle doivent être placés les vasis-tas ; les précautions à prendre pour éviter les courants d'air et les refroidissements. Et tout cela était vivement mis en lumière par des démonstrations et des historiettes appropriées.

L'auditoire était tout yeux et tout oreilles : peut-être l'obligation, pour le lendemain, de résumer la leçon par écrit, contribuait-elle aussi, quelque peu, au soutien de cette attention générale.

Dans la quatrième classe, — *degré moyen correspondant à nos écoles modèles, —* causerie ou plutôt conversation sur les aliments de facile ou de difficile digestion, sur la nécessité d'une bonne mastication, sur les soins à donner aux dents, sur la manière de se tenir à table, sur l'usage à faire de la serviette, du couteau et de la fourchette.

Les élèves devaient, chez elles, pour le repas du soir, dresser elle-mêmes la table, et présenter subséquemment à la Directrice, une note de leur maman constatant qu'elles avaient ou non réussi.

Voici les presque grandes. Toutes sont occupées à des raccommodages au fil rouge. Pourquoi au fil rouge ? parce qu'il fait mieux ressortir les défauts d'une mauvaise exécution. La maîtresse qui, tout à l'heure, a donné une leçon collective, *dont on voit encore les illustrations au tableau*, sur la manière de repriser, de ravauder, de poser une pièce, va maintenant d'une élève à l'autre, aidant celle-ci, conseillant celle-là, surveillant le tout. En même temps une jolie brunette lit à haute voix un chapitre de “ La future ménagère ” de Melle Wirth.

Tout en examinant un peu les points de couture, auxquels je ne comprends pas grand'chose, j'écoute beaucoup la lectrice, frappé par la correction et la clarté de sa diction. Aucun accent malsonnant, point de ton déclamatoire, nasillard ou traînant, mais une articulation nette, franche, et une compréhension étonnante de la ponctuation. De nuances, d'inflexions, guère :

pas assez peut-être ; mais un art particulier de souligner qui, en y suppléant, met très suffisamment en relief les pensées essentielles, les passages principaux.

Nous passons dans la deuxième classe.— *degré supérieur, correspondant à nos "académies."*

Sur une table, quelques échantillons de tissus divers, et trois ou quatre petits flacons ; tout près, une cuvette pleine d'eau.

"Voyez cette tache de cambouis, disait l'institutrice, au moment où nous entrons, deux opérations sont nécessaires pour la faire disparaître. Le cambouis étant composé de graisse et d'oxyde de fer, enlevons d'abord le corps gras avec ce mélange de thérébentine et d'alcool : voici ; maintenant, saupoudrons de crème de tarte la tache de fer restante et remarquons comme elle s'efface ; ne laissons pas agir plus longtemps ce mordant sur le drap, et rinçons : c'est fait.

"Voici maintenant une tache de vin," etc. .

Précédemment, les divers corps pouvant tacher une étoffe : suif, boue, sucre, fruits, etc., avaient été passés en revue, ainsi que les substances propres à les enlever ou les détruire, et de plus, trois morceaux de coton, imprimés différemment, avaient été lavés par la maîtresse, afin d'apprendre aux jeunes filles à préserver les couleurs.

"Et voilà comment nous comprenons l'étude de la chimie, remarqua la Directrice. Pas grand besoin, n'est-ce pas, de cabinet dispendieux, de cornues, d'appareils dangereux ! Nous extrayons de cette science et nous nous approprions ses applications les plus usuelles, laissant aux écoles spéciales, aux savants d'approfondir ses mystères spéculatifs."

Puis s'adressant aux élèves : "A l'avenir, mesdemoiselles, pas de souillures sur vos tabliers ou vos robes, pas de cols graisseux aux habits de vos frères : des pièces assorties et bien posées, oui, mais des taches, jamais."

Dans la classe voisine, l'institutrice, debout, expliquait au tableau un système simplifié de comptabilité domestique. Elle insistait sur l'utilité de tenir, *dès l'enfance*, ses comptes personnels afin d'y être enclin plus tard.

"Réglez vos dépenses sur vos recettes, disait-elle, et n'oubliez pas qu'acheter sans savoir où se procurer l'argent pour payer, c'est aliéner sa liberté, encourir le blâme des gens sensés, ouvrir sa porte toute grande aux tracasseries suivies de près par la ruine. D'aujourd'hui en huit, j'examinerai votre carnet de tenue des comptes. De plus, voici le canevas de la prochaine composition littéraire : "Considérations motivées sur la nécessité d'établir son budget, sur l'aisance et le bonheur d'une famille où l'argent est judicieusement employé, sur les avantages de l'épargne."

Comme je remarquais au tableau le tracé d'un patron de corsage : "On ne peut tout voir ! me dit la Directrice. Vingt minutes plus tôt, nous aurions assisté à la leçon de coupe et d'assemblage, et je suis persuadée que vous vous y seriez tout particulièrement intéressé *en constatant un des côtés utiles de notre enseignement de dessin.* Mais à cette après-midi."—(A suivre.)

Des punitions

“Celui qui aime bien châtie bien.” Cette parole des Livres Saints a résumé pendant longtemps la pédagogie de bien des maîtres. Au moment où Fénelon écrivait son livre sur l'éducation des jeunes filles, la fêrule exerçait une autorité incontestée dont la juridiction s'étendait du sujet au futur souverain. Ce système a-t-il gâté quelque chose et compromis l'avenir des états civilisés, je ne le crois certainement pas. La civilisation et l'éducation ont-elles été aidées par ce procédé, je ne le crois pas plus. Un fait incontestable, c'est que peu à peu le règne de la terreur est passé : aujourd'hui les punitions corporelles ne sont plus considérées que comme un mal nécessaire, un remède qui ne se sert qu'à petite dose. Ma foi, tout désintéressé que je suis dans la question, je ne regrette pas ce changement.

La théorie est à peu près universellement acceptée, et l'on rirait en présence d'un professeur qui proposerait l'usage fréquent des punitions corporelles comme un moyen excellent et même indispensable de formation. Toutefois, dans la pratique, les exemptions s'introduisent si fréquemment que la théorie pourrait rester lettre morte.

Posons d'abord en principe que ces punitions ne doivent pas être considérées comme moyen ordinaire. Il y aura toujours des enfants insupportables, légers : il faudra dans l'intérêt de ces enfants et, souvent, plus encore pour le bon exemple, avoir recours aux arguments frappants ; mais comme nous sommes loin de cette distribution régulière qui pleut autour de certains professeurs et éclabousse à propos de rien !

Il y a, je l'avoue, dans ce procédé un certain avantage. Le calme se rétablit vite dans la classe à la suite d'une bonne correction, et comme la tranquillité est un bien appréciable elle pourrait légitimer le moyen qui le produit. Mais, en mettant de côté la formation de l'enfant, que devient le professeur lui-même : ne ressemble-t-il pas à ces dompteurs qui, la cravache à la main se promènent au milieu des fauves qu'une même cage rassemble.

Du reste, les enfants, sans connaître le proverbe latin *ab assuetis non fit passio*, s'habituent à ces coups de théâtre, à ces exécutions solennelles, à ces colères terrifiantes. Le tapage recommence facilement ; le temps de la classe se passe en punitions. Je concède que si le professeur a la persévérance de frapper et l'élève la mansuétude suffisante pour tendre le dos ou autre chose, le professeur sera maître de sa classe, il obtiendra un certain ordre extérieur : fera-t-il travailler plus ? Je me contente d'un point d'interrogation. Ce que je ne mets pas en doute, c'est qu'il se fera détester.

Enfin, alors même que ces punitions corporelles seraient légitimes, et que leur application donnerait d'assez bons résultats, le professeur aurait une autre raison de s'en abstenir ou de n'user de ce procédé qu'avec parcimonie. Est-il bien en état d'appliquer le remède ? Les médecins préfèrent appeler leurs confrères pour soigner les membres de leur famille, ils ne se sentent pas assez maître d'eux-mêmes, ils manquent de cette indifférence qui est nécessaire dans une action importante. Or, le professeur fatigué par l'enseignement, énervé par les espiègleries de ses élèves est-il bien dans la situation voulue pour exercer la justice ? Il a besoin de se détendre les nerfs : dans ce cas qu'il se livre à quelque exercice manuel, à quelque tour de gymnastique ;

mais, en grâce, qu'il ne prenne pas ses élèves comme sujet de délassement. C'est pour cela que dans bien des maisons d'éducation, les répressions corporelles sont confiées à une seule personne qui se charge de régler avec les élèves les comptes contractés avec leurs professeurs.

A. NUNESVAIS,

Prêtre de la Congr. des FF. de St-Vincent de Paul.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Avant de traiter des nombres au-dessus de cent, disons, de nouveau, un mot au sujet des principes pédagogiques généraux qui doivent guider ceux qui ont pour mission d'instruire les enfants des écoles primaires.

RÈGLE

Dès le commencement, accoutumez les élèves à observer, à réfléchir, à raisonner et à juger en leur faisant comprendre ce qui leur est enseigné avant de le leur faire apprendre.

PRINCIPES

Pour que les élèves comprennent ce qui leur est enseigné, il faut :

1° Que l'enseignement soit **intuitif**. Enseigner l'arithmétique *intuitivement*, c'est parler d'abord aux sens, aux *yeux*, pour arriver plus sûrement à l'esprit, pour mieux faire comprendre les principes et les opérations intellectuelles de l'arithmétique. On enseigne intuitivement en développant l'idée des nombres au moyen d'objets. On fait compter cinq billes, cinq livres, cinq ardoises, cinq pupitres, cinq points, etc., par un élève. Il acquiert ainsi par le sens de la vue la connaissance de ce qui constitue le nombre cinq, l'idée *générale, abstraite* **cinq**,—cinq sans application à des objets. Arrivé à ce degré de connaissance, il sera temps de lui montrer le chiffre 5, qui représente le nombre cinq. On va du nombre au chiffre et non du chiffre au nombre. L'idée d'abord, la représentation de l'idée ensuite. Celui qui enseigne intuitivement ne demandera pas aux élèves d'apprendre les tables de 2 fois, 3 fois, etc., avant qu'ils n'aient une connaissance exacte des différents nombres que contiennent ces tables.

2. **Aller du connu à l'inconnu**. Quelques exemples feront comprendre ce principe si important. Vous faites la classe à un commençant,—vous l'examinez,—il a une idée parfaite des nombres jusqu'à quatre, ainsi que des chiffres qui les représentent. Vous voulez lui enseigner le nombre *cinq* et le chiffre 5 ;—comment procéder ?—Vous lui dites : faites sur le tableau quatre points et écrivez à côté le chiffre 4 ; il le fait, c'est le *connu*. Vous lui dites, faites de nouveau $\cdot\cdot$; Q. Combien de points venez-vous de faire ? Rép. Quatre. Ajoutez-y un nouveau point $\cdot\cdot$; Q. Combien avez-vous de points de plus ? Rép. Un.—Le nombre de points que vous avez maintenant est *cinq*.—

Q. Ainsi cinq points c'est combien ? R. C'est 4 p. et 1 p.—Dites : faites sur le tableau . . . ; ajoutez-y assez pour que vous ayez 5. . . . Q. Combien en avez-vous ajouté ? R. 2.—Q. Ainsi 5 points c'est combien ? R. Cinq points c'est 4 p. et 1 p., ou 3 p. et 2., etc. Faites vous-même le chiffre 5 et dites en le montrant : le signe ou chiffre qui représente cinq est ceci (5).

AUTRE EXEMPLE.—Vous voulez enseigner la méthode de la réduction à l'unité ; au lieu de commencer par donner la *solution* avec *explication* d'un problème quelque chose comme ceci ;—360 minots de blé coûtent \$270, combien coûteront 84 minots ? vous dites à la classe : je vais vous donner un problème de calcul mental. . . que chaque élève écrive sur son ardoise, la *réponse*, aussitôt qu'il l'aura trouvée ; *si 2 crayons coûtent 10 centins, combien coûteront 3 crayons ?* Vous examinez les ardoises et, aux élèves qui n'ont pas trouvé la réponse, vous faites la question suivante :—Si deux crayons coûtent 10 centins, combien coûtera un crayon ? la réponse, 5, étant trouvée par tout le monde, vous faites une nouvelle question : si 1 crayon coûte 5 centins, combien coûteront 3 crayons ? La réponse ne se fera pas attendre. Vous donnez ensuite un certain nombre d'autres problèmes semblables de calcul mental, et chaque fois que des élèves ne réussissent pas à résoudre un problème, vous le subdivisez comme nous venons de subdiviser le premier.

Les élèves ne mettront que peu de temps à découvrir, par leur propre raisonnement, la marche à suivre pour résoudre les problèmes par la méthode de la *réduction à l'unité*. Dans ces deux cas, vous êtes parti de ce que l'élève savait pour lui faire acquérir de nouvelles connaissances ; vous avez rattaché le nouveau, l'*inconnu* à l'ancien, le *connu* ; vous êtes *allé du connu à l'inconnu*.

Dans le numéro de janvier nous expliquerons deux autres principes : 3° Aller du concret à l'abstrait ; 4° Aller du particulier au général.

J. AHERN.

L'Enseignement Intuitif

(Deuxième article)

Dans l'enseignement intuitif on s'adresse aux yeux, aux sens, pour arriver à l'intelligence. On montre ou explique, on fait en sorte que l'élève comprenne ce qu'on veut lui apprendre, et retienne parce qu'il a compris. On développe chez lui l'esprit d'observation et d'examen ; on met en jeu toutes ses facultés. On tient l'attention de l'élève en éveil, on donne de la vie aux matières les moins intéressantes par elles-mêmes, comme la lecture chez les commençants, par exemple, qui ne dit absolument rien à l'esprit et à l'imagination de l'enfant.

En effet, peut-on concevoir quelque chose de plus ennuyant que de lire et d'épeler machinalement des mots qui n'ont aucune signification pour celui qui les prononce ?

On dira peut-être : il faut toujours bien épeler pour apprendre à lire. Cette question n'entre pas dans le cadre de mon sujet ; mais qu'on épelle ou non, le procédé intuitif peut contribuer à faciliter et à rendre plus attrayante

l'étude de la lecture dans les petites classes, et c'est sur ce point que je désire entretenir le lecteur quelques instants.

Rien n'est plus rebutant, plus monotone que la méthode suivie dans la plupart de nos écoles pour l'enseignement des lettres et de la lecture mécanique. On commence par faire apprendre et répéter à satiété le nom des lettres dans l'ordre classique conventionnel, depuis A jusqu'à Z, puis on décompose par l'épellation tous les mots de la lecture avant de distinguer les lettres par la forme, l'enfant les apprend par cœur et les débite machinalement sans même les regarder.

Il épelle pendant des mois entiers et arrive péniblement, après mille difficultés à la lecture courante.

Il y a cependant un moyen bien simple de donner à cet enseignement, très aride par lui-même, de la vie et de l'attrait, de faire mieux et plus vite et de diminuer les efforts et les fatigues des jeunes commençants, et ce moyen consiste dans le procédé figuratif ou à images.

Le système des images aide l'enfant à découvrir le nom et à retenir la forme des lettres et il met en jeu son esprit d'observation.

L'image frappe les yeux, elle rappelle le son ou l'articulation mis en évidence ; on s'adresse à la fois aux yeux, aux oreilles, à la réflexion et à la mémoire.

En Allemagne et aux Etats-Unis on a poussé très loin ce système à images pour l'enseignement de la lecture mécanique. J'ai sous les yeux une collection d'abécédaires illustrés qui mènent rapidement et avec une facilité étonnante à la connaissance des lettres et des mots les plus faciles de la langue.

L'enfant apprend à regarder, à parler, à écouter, à penser. C'est là une application directe et des plus heureuses de la méthode intuitive.

Les tableaux et les premiers livres de lecture présentent des images, des vignettes, sur lesquelles on appelle l'attention des enfants. Chaque vignette, par l'objet qu'elle représente, permet d'extraire un son ou une articulation, soit le son ou la lettre, enfin ce qui est le plus en évidence dans la prononciation du mot qui désigne l'objet représenté.

En attendant que nous ayons l'avantage de posséder des cartes murales et des abécédaires préparés d'après ce système en langue française, je conseillerai aux instituteurs et aux institutrices de faire un effort sérieux pour combler cette lacune en s'aidant de la craie et du tableau noir. Avec les indications qui suivent et un peu de courage, ils réussiront à vivifier l'enseignement de la lecture élémentaire, à captiver l'attention des élèves, à faire de cette étude comme un amusement.

La simple vue d'une image, l'étude d'une lettre, peuvent donner lieu à une étonnante variété d'exercices, d'explications et de développements. Et même dans un bon nombre de cas la forme de l'objet peut présenter une ressemblance assez grande avec celle de la lettre pour graver du premier coup et d'une manière indélébile cette dernière dans la mémoire de l'élève.

Ainsi, dessinez sur le tableau noir une scie droite, dite scie à raser, une toupie, une bougie, et comparez la forme droite et la position verticale de ces objets avec la forme semblable de la lettre i, et l'enfant reconnaîtra partout et ne l'oubliera jamais. L'image d'une *cuve*, d'un *tube* recourbé offre une certaine analogie avec la lettre U ; à l'aide d'un *coco*, d'un *pot*, d'un *domino*,

vous pouvez donner simultanément le son, le nom et la forme de la lettre O. Une *lime*, une *ligne* (verticale) une *lance* feront reconnaître et retenir la lettre l.

Je me souviens encore que pour enseigner la première consonne et son assemblage avec les voyelles, je me servais du moyen suivant : je dessinais sur le tableau noir un serpent contourné à la façon d'un s. et je disais aux enfants que c'était là un serpent, une sorte de bête qui n'a pas de pattes, pas de poils, pas de plumes, et qui était très dangereuse : que le serpent sifflait, qu'il faisait *ssss* ; ensuite je leur traçais la lettre s, leur donnant d'abord le nom, puis le son de la lettre, et les enfants, tout ravis, lisaient d'emblée *sa*, *se*, *si*, *so*, *su*.

Avec le dessin d'une *faux*, d'une *faucille*, d'une *fourche*, on peut enseigner la lettre *f* ; avec une *main*, la lettre *m* ; avec une *botte* (le talon à gauche) la lettre *b* ; avec un *tuyau* en forme de *T* la lettre *t* ; avec un *verre à vin*, la lettre *v*.

Sans vouloir introduire systématiquement la méthode phonomimique, on peut, au commencement et pour certaines lettres du moins, avoir recours à ce procédé, et même faire exécuter par les élèves des exercices mimiques qui les amusent et les intéressent énormément. Ainsi, l'index tenu verticalement en haut représente *i* ou *l* : (faire remarquer la différence du point). Avec le pouce et l'index on fait *o* : écartez les parallèlement vous avez *u*.

Dans le premier cahier de la série d'écriture droite de M. Ahern vous trouverez plusieurs exemples empruntés au procédé figuratif. Avec un peu de préparation et de recherches, chaque instituteur peut multiplier ces moyens et se faire un système à lui, ce qui ne contribuera pas peu à rompre la monotonie de la classe, non seulement pour les élèves, mais aussi pour lui-même.

Avec les petits, il faut savoir se faire petit, et attacher quelquefois de l'importance à des riens. Les enfants sont des enfants, et il faut savoir les traiter comme tels.

Ne vous laissez pas décourager par les critiques ou les sarcasmes que l'ignorance de la pédagogie et l'étroitesse d'esprit susciteront peut-être. Les préjugés sont tenaces et la routine est aveugle, mais avec une patience imperturbable et une persévérance calculée et sans ostentation, le succès couronnera vos efforts.

L'année dernière, quelques institutrices de mon district d'inspection ont appliqué ce procédé avec beaucoup d'intelligence, sans s'occuper du qu'en dira-t-on, et ceux qui avaient trouvé à redire au commencement ont été les premiers à les féliciter de leur succès.

B. LIPPENS.

Éducation et Enseignement

II

VOCATION DE L'INSTITUTEUR

Dans un premier article, j'ai exposé brièvement le but de l'éducation, et démontré à la suite toute l'importance que l'on doit attacher à la mission de l'instituteur.

On trouvera donc assez naturel que je parle aujourd'hui de la vocation que doit nécessairement avoir celui qui se destine à l'enseignement.

C'est là, en effet, une question bien sérieuse que celle de la vocation, une question dont l'importance et la gravité ne doivent échapper à l'esprit de personne, et à laquelle tous ceux qui aspirent à l'état d'instituteur ne sauraient apporter trop de soin, ni trop d'attention. Car l'état d'instituteur, quoiqu'en pensent ou disent certaines gens, exige, tout comme n'importe quel autre état, une vocation spéciale que mettent en évidence certaines aptitudes et un goût particulier pour l'enseignement.

C'est là, d'ailleurs, un fait qu'ont toujours reconnu et admis ceux qui ont traité, par exemple, cette question particulière des qualités ou qualifications que doit posséder tout instituteur.

Et de nos jours encore, MM. Carré et Liquier, au cours d'un excellent ouvrage sur la pédagogie, publié récemment à Paris, s'expriment comme suit : "... on ne doit se faire éducateur, disent-ils, que si l'on s'y sent porté par une inclination naturelle."

Feu Mgr Jean Langevin, dans son cours de pédagogie, dit également :

"Que cet état (d'instituteur) demande une vocation spéciale."

Voilà qui est sensé et vrai. Prétendre le contraire serait simplement absurde.

Ce serait absurde, en effet, de prétendre que tout homme, sans tenir compte des dispositions naturelles qu'il peut avoir, puisse être indifféremment médecin ou avocat, financier ou agriculteur, forgeron, orfèvre... ou instituteur, et réussir également bien dans l'un ou l'autre de ces divers états.

Aussi, à l'encontre d'une telle prétention, le même évêque canadien, en parlant de la responsabilité qui incombe à tout instituteur, fait-il justement remarquer :

"... qu'il ne faut pas se charger de cette responsabilité sans y avoir mûrement réfléchi, que le premier venu ne doit pas se croire propre à ces fonctions, enfin qu'il ne suffit pas d'avoir reçu une certaine instruction, disons même une instruction complète, pour être capable de faire un bon instituteur."

Malheureusement, la vérité est qu'aujourd'hui encore, dans nombre de municipalités, on accepte beaucoup trop volontiers, souvent au rabais, les services de quiconque, les offres du premier venu enfin, que l'on paye alors ce qu'on veut, sans plus se soucier, ni se préoccuper davantage du sort des enfants confiés à une telle direction.

Ah ! si on voulait une bonne fois se rendre parfaitement compte de tout le tort que peut faire à ses élèves un maître inhabile, un maître qui a peu ou qui n'a point de goût pour l'enseignement et qui manque en même temps d'aptitudes nécessaires ou de connaissances suffisantes pour bien enseigner ; ou encore un maître qui n'aime guère les enfants dont le caractère plutôt léger que sérieux, revêche même quelquefois, et la nature d'ordinaire si tapageuse le fatiguent, l'ennuient et le contrarient presque tout le temps ; un maître, enfin, qui ne sait faire preuve d'aucun zèle, d'aucun dévouement, et qui bien souvent, n'enseigne qu'en passant, qu'en attendant une position plus lucrative.

Oui, si, dans nos campagnes et dans nos villes même, parents, contribua-

bles et commissaires d'écoles réalisaient toute la gravité d'un tel état de choses, on en finirait bientôt de ce système faux, par trop rétrograde, qui, jusqu'aujourd'hui n'a cessé et ne cesse encore tous les jours de favoriser le maître incompetent au détriment de celui qui de son art et de sa profession a la vocation et la compétence, au détriment même, et cela va de soi, de tout le corps enseignant.

Mais, qu'est-ce enfin, me dira-t-on, que d'avoir de la vocation pour l'enseignement ?

Avoir de la vocation pour l'enseignement, c'est, comme on l'a fort bien dit et souvent répété, avoir tout d'abord de l'affection pour l'enfance, du goût pour l'état d'instituteur et un fonds sérieux de dévouement, d'abnégation même.

Avoir de la vocation pour l'enseignement, c'est certes, tout d'abord, aimer sincèrement les enfants que l'on est chargé d'instruire, et avoir un vif désir de leur être utile, de leur faire du bien, soit en les instruisant tous les jours avec zèle des choses que tout citoyen doit savoir, soit encore, et surtout, en inculquant dans leur esprit et dans leur cœur des habitudes d'ordre et de morale, des principes et des sentiments propres à développer en eux l'amour du foyer, de la patrie et de la religion.

Avoir de la vocation pour l'état d'instituteur, c'est, enfin, dans une pensée plus haute, collaborer, selon ses talents, à l'œuvre si éminemment importante de l'éducation de tout un peuple, contribuant par là, dans une large mesure, au progrès de la civilisation dans la société.

Voilà l'œuvre si importante, éminente même, au succès de laquelle doit s'estimer heureux de travailler tout instituteur qui a vraiment la vocation de son état.

Gardons-nous bien toutefois de penser, encore moins de croire, que la vocation seule soit suffisante pour assurer le succès chez l'instituteur. Elle est essentielle, sans aucun doute. Mais il importe particulièrement aussi — et c'est là le point qui fera l'objet d'un prochain article — que tout instituteur reçoive en même temps une formation pédagogique aussi sérieuse, aussi complète que possible.

NAP. BRISEBOIS.

De la préparation des leçons

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Pour qu'une leçon soit productive, il faut qu'elle développe harmoniquement les facultés de l'âme tout en l'ornant de connaissances utiles.

Tel est le double but que doit poursuivre le précepteur dans l'exécution de son programme scolaire.

Mais l'éducation et l'instruction sont le résultat d'une longue suite de travaux dont le point de départ, la suite et la fin forment "un enchaînement continu, dont les degrés sont insensibles, et qui ne comporte ni saut ni lacune."

Or, je me demande, comment un instituteur peut-il opérer des progrès

sans une préparation sérieuse et journalière des matières à enseigner. Comment l'enfant peut-il saisir un point si le maître n'a préalablement coordonné, divisé, émietté en quelque sorte les sujets de ses leçons, s'il ne s'est assuré que l'intelligence de son jeune élève est dans des conditions favorables à l'assimilation de ce point.

Franchissons le seuil de deux classes différentes : dans l'une le professeur prévoit toujours ce qu'il doit communiquer à ses élèves ; dans l'autre, il suit le courant et laisse à son "auteur" le soin d'enseigner. Constatons les résultats.

Chez celui où les leçons se donnent nécessairement d'une manière machinale et par routine, un temps précieux est perdu dans la recherche de matériaux qui devraient être tout trouvés : l'enseignement languit. Les élèves n'étant pas sous l'étreinte d'une activité soutenue, ressentent un malaise dont ils ne peuvent se rendre compte, se portent au babil, etc. ; de là, colère de la part du maître, emportements, répressions, etc.

Chez le premier, au contraire, règne l'ordre et la bonne entente. Le maître parle avec assurance et conviction, intéresse les jeunes enfants aux choses de l'esprit et leur inocule des habitudes d'ordre qui leur seront de précieuses ressources dans les luttes de la vie. L'activité des élèves est continuellement en éveil, leur attention facilement soutenue : le travail n'est plus pour eux une peine, mais bien un véritable plaisir. Les cours sont raisonnés, méthodiques et produisent le maximum de rendement avec le minimum d'efforts de la part de l'enfant.

Ces quelques réflexions ne devraient-elles pas nous porter à une scrupuleuse ponctualité dans la préparation des leçons ?

Dans un prochain article nous continuerons à développer cette thèse en y ajoutant de nouveaux arguments. En attendant, nous nous permettons de rappeler à nos confrères dans l'enseignement le vieil adage : *Age quod agis*.

J.-V. DESAULNIERS.

METHODOLOGIE

Du pronom conjonctif ou relatif

Les *pronoms conjonctifs* ou *relatifs* remplissent une double fonction : ils remplacent un nom (ou un pronom) auquel ils joignent une proposition complémentaire qui sert à l'expliquer ou à le déterminer.

Ex : Dieu, qui sait tout, connaît nos plus secrètes pensées.

Des œuvres de Racine, Athalie est celle que je préfère.

On les appelle *conjonctifs* parce qu'ils joignent une proposition à un mot.

On les appelle *relatifs* parce qu'il mettent une proposition complémentaire en relation avec un mot.

ANTÉCÉDENT. Le nom (ou le pronom) remplacé par le pronom conjonctif s'appelle *antécédent*. Il est très important de savoir reconnaître l'antécédent,

car le pronom conjonctif est toujours de la *même personne*, du *même genre* et du *même nombre* que cet antécédent. L'importance est d'autant plus grande, qu'à l'exception de *lequel*, les pronoms conjonctifs sont invariables.

Faute de faire attention à cette remarque, on fait souvent de grosses fautes, telles que les suivantes :

Incorrect	{	C'est moi qui l'a	au lieu de	{	C'est moi qui l'ai ;
		C'est toi qui chante	“ “ “		C'est toi qui chantes ;
		C'est nous qui parlent	“ “ “		C'est nous qui parlons ;
		Ce n'est pas moi qui se fera reprendre	“ “ “		Ce n'est pas moi qui me ferai reprendre.

LES PRONOMS CONJONCTIFS ET LEURS FONCTIONS.— Les pronoms conjonctifs sont :

Qui, que, quoi, dont, où, lequel.

Lequel (composé de l'article et du mot *quel*) varie en genre et en nombre dans ses deux parties :

lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.

La première syllabe de pronom se contracte comme l'article simple avec les prépositions *à* et *de* :

Au lieu de	<i>à lequel</i>	on dit	<i>auquel</i>
“ “ “	<i>à lesquels</i>	“ “	<i>auxquels</i>
“ “ “	<i>de lequel</i>	“ “	<i>duquel</i>
“ “ “	<i>de lesquels</i>	“ “	<i>desquels</i>

Les pronoms conjonctifs sont toujours *compléments* à l'exception de *qui*, lequel est toujours sujet.

Les pronoms *qui, que, quoi, lequel*, ne sont pas toujours pronoms conjonctifs ; on les emploie souvent pour interroger : ils sont alors de véritables *pronoms indéfinis* qu'on peut appeler si l'on veut *pronoms interrogatifs* ; ils n'ont pas alors d'antécédents.

Ex. : *Qui* frappe ? *Que* dites-vous ? *A quoi* pensez-vous ? *Lequel* est venu ?

On doit éviter de trop éloigner le pronom conjonctif de son antécédent, car il peut en résulter une équivoque qui rend la phrase mauvaise. Comparez les deux phrases suivantes dans lesquelles le sens est bien différent :

J'ai trouvé dans ces ouvrages des *pages* fort belles *qui* m'ont charmé.

J'ai trouvé des pages fort belles dans ces *ouvrages* *qui* m'ont charmé.

REMARQUES. I. Emploi des pronoms *qui* et *lequel*.

En parlant des *personnes* on peut employer *qui* ou *lequel* avec la préposition *à* :

Ex. : La personne *à qui* vous parlez. . . ou bien : . . . *à laquelle* vous parlez. Mais en parlant des choses on emploie toujours *lequel*.

Ex. : La science *à laquelle* nous devons cette découverte. . . et non pas : *à qui* nous devons. . .

II. Emploi des pronoms *dont* et *d'où*.

Ces deux pronoms marquent l'origine, l'extraction.

On emploie *dont* lorsqu'il s'agit des personnes ou des choses.

Ex. : La race *dont* nous descendons. L'affaire *dont* il s'agit.

On emploie *d'où* lorsqu'il s'agit des lieux.

Ex. : L'arbre *d'où* je descends. La ville *d'où* je viens.

III. Emploi de *qui* pour *quiconque*.

Le pronom *qui* est quelquefois employé pour *quiconque* ; il est alors pronom indéfini.

Ex. : *Qui* sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

On peut dire que le pronom conjonctif est un des mots les plus intéressants de la langue à cause de la double fonction qu'il remplit : *remplacer un nom* (ou un *pronom*) et *rattacher une proposition complémentaire à ce nom* (ou à ce *pronom*). Savoir employer un pronom relatif, c'est savoir se tirer d'affaire la plupart du temps dans la construction des phrases.

Nous ajouterons en terminant quelques fautes que l'on fait souvent et qu'il faut éviter :

Incorrect.		Correct.
Donnez-lui ce <i>qu'il</i> a besoin	<i>pour</i> :	ce <i>dont</i> il a besoin.
Les livres <i>qu'on</i> m'a fait cadeau	“	<i>dont</i> on m'a fait cadeau.
C'est ce <i>qu'il</i> s'agit	“	ce <i>dont</i> il s'agit.
C'est à moi à <i>qui que</i> tu auras affaire	“	c'est à moi <i>que</i> tu auras affaire.

H. ANTOINE.

ANALYSE GRAMMATICALE (1)

COMPLÉMENT DU NOM

Tout mot qui complète la signification d'un nom, avec ou sans la préposition, est le complément de ce nom :

L'homme est un être raisonnable.

L'homme, IMAGE DE DIEU, est le roi de la nature.

Un homme DU MONDE est un homme poli et bien élevé.

Dans le premier de ces exemples, il est question de l'homme en général.

Dans le second, le mot *homme* se présente également avec toute l'étendue de sa signification : seulement il se trouve quelque peu modifié par une idée accessoire, *image de Dieu*. Ce membre de phrase, qui n'est pas indispensable au sens, que l'on peut supprimer sans que le mot *homme*, auquel il se rapporte, en présente ni plus ni moins d'étendue, est un complément *explicatif*.

Enfin, dans le troisième exemple, la signification du mot *homme* est *déterminée*, restreinte. On ne parle plus de l'homme en général ; il n'est question que de *l'homme DU MONDE*. Ces mots *du monde* qui *déterminent*, qui limitent l'étendue de la signification du substantif *homme*, sont compléments *déterminatifs* de *homme*.

Ainsi, les noms ont deux sortes de compléments : les compléments *déterminatifs* et les compléments *explicatifs*.

On appelle *complément déterminatif* tout mot qui fixe, qui précise, qui restreint la signification du nom.

(1) Voir les livraisons de septembre et d'octobre 1898.

Le *complément déterminatif* est nécessaire à la phrase ; on ne peut le retrancher sans en dénaturer le sens :

La morsure DE LA VIPÈRE, cause la mort.

La force DE SAMSON résidait dans ses cheveux.

Les jeunes chiens frissonnent en entendant les hurlements DU LOUP.

Vipère est complément déterminatif du substantif *morsure*.

Samson est complément déterminatif du substantif *force*.

Loup est complément déterminatif du substantif *hurlements*.

Si l'on supprime ces déterminatifs, non seulement le sens est modifié ; mais on peut dire que les phrases ne présentent plus aucun sens raisonnable.

On appelle *complément explicatif* tout mot ou tout assemblage de mots qui développe le sens du nom sans en restreindre, sans en changer la signification.

On peut supprimer les *compléments explicatifs* sans nuire à l'expression de la pensée :

La rose, FILLE DU PRINTEMPS, embellit nos jardins.

Un ami, DON DU CIEL, est un trésor précieux.

Je suis Joseph, VOTRE FRÈRE.

Les membres de phrase *fille du printemps* — *don du ciel* — *votre frère*, sont *compléments explicatifs* des substantifs *rose*, *ami*, *Joseph*.

La suppression de ces mots laisse aux substantifs *rose*, *ami*, *Joseph*, toute la plénitude de leur signification.

OBSERVATION. Les compléments ne sont pas toujours représentés par des noms. Dans les exemples suivants : CE livre — MON chapeau — l'enseignement MUTUEL — la rose MOUSSUE — le cheval ARABE, les mots *ce*, *mon*, *mutuel*, *moussue*, *arabe* limitent l'étendue de la signification des noms auxquels ils se rapportent. Ils indiquent que l'on ne parle pas d'un *livre* indéterminé, mais de celui que l'on montre ; d'un *chapeau* indéterminé, mais du chapeau qui est à moi ; de l'*enseignement* en général, mais de l'enseignement mutuel ; de la *rose* en général, mais de cette espèce de rose que les botanistes ont appelée rose moussue ; du *cheval* en général, mais du cheval de l'Arabie, si remarquable par la petitesse de sa taille et par la vigueur de ses membres.

Ce, *cet*, *cette*, *ces*, *mon*, *ton*, *son*, *tout*, *quelconque*, etc., sont toujours des compléments *déterminatifs* ; tandis que les adjectifs qualificatifs forment, comme les noms, tantôt des compléments *déterminatifs* tantôt des compléments *explicatifs*.

Ils sont *explicatifs* s'ils ne servent pas à limiter l'étendue de la signification du mot complété ; on peut alors les retrancher sans nuire au sens : *J'aime à contempler le lever MAGNIFIQUE du soleil.*

Ils sont *déterminatifs* s'ils précisent le sens du nom auquel ils sont joints. Dans ce cas, il est impossible de les supprimer : *Dieu bénit les BONS fils.*

Le complément du nom, lorsqu'il n'est point adjectif, est ordinairement marqué par l'une des prépositions à ou de : *Oiseau DE passage, montre à répétition.*

Ces sortes de compléments sont toujours *déterminatifs*.

(D'après P. LAROUSSE.)

VARIETES

La Comtesse de Frontenac

Dans une des galeries du château de Versailles, on remarque le portrait d'une dame, jeune et belle, ayant un grand air de distinction. Elle porte le costume de Minerve, un bouclier au bras, et sur la tête un casque surmonté d'un panache flottant. Dans un coin de la toile, on lit ces mots : *Anne de La Grange-Trianon, Comtesse de Frontenac*. C'est la femme du célèbre gouverneur de la Nouvelle-France.

La photogravure, placée en tête de la présente livraison, est une reproduction de ce portrait.

La comtesse de Frontenac fut pendant longtemps une des dames les plus en vue de la brillante société qui gravitait autour de Louis XIV. Elle avait autant d'esprit que de beauté, et le don suprême de se faire autant d'amis que de connaissances. Grâce à l'un de ses admirateurs, le duc de Lude, grand maître de l'artillerie, elle avait obtenu le privilège rare d'occuper un appartement à l'Arsenal, l'ancienne résidence de Sully, transformé aujourd'hui en bureau d'archives.

Le salon de Madame de Frontenac était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus brillant et de plus spirituel dans ce monde unique pour l'élégance et l'esprit. Mademoiselle d'Outrelaise, fille d'un pauvre gentilhomme de province, que la comtesse de Frontenac s'était donnée pour compagne, rivalisait avec elle de grâces et de fines causeries. Elles étaient les arbitres du goût, et " donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour, " bien qu'elles n'y parussent jamais. On les avait surnommées les Divines. " En effet, dit Saint-Simon, elles exigeaient l'encens comme déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodiguerait. " (1)

Mlle Anne de la Grange avait fait un mariage d'inclination en épousant Louis de Buade, comte de Frontenac, qui, comme elle, avait peu de fortune (1648). Ce fut même malgré ses parents, s'il faut en croire deux des plus méchantes langues du temps, Tallemant des Réaux et Saint-Simon. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bonheur des deux époux ne fut pas de longue durée. Anne de la Grange était d'un caractère impressionnable, impérieux et rebelle à tout frein. Frontenac, de son côté, avait la volonté d'un Richelieu et le même besoin de domination, avec des allures trop souvent fantasques. On comprend que les conflits ne pouvaient manquer d'éclater entre deux pareilles natures. La froideur qui s'en suivit dégénéra bientôt en mutuelle indifférence. Les tentatives de rapprochement faites par Frontenac ne firent qu'irriter la comtesse et lui inspirer une véritable aversion pour son mari. L'idée ne lui vint même pas de le suivre dans son gouvernement d'Amérique. La compagnie de Mlle d'Outrelaise lui suffisait, et elle ne pouvait se passer du concert d'adulations dont elle était entourée.

Les années ne lui firent rien perdre des précieux dons qui avaient fait d'elle une reine, et de son salon une cour. Elle sut même remplir le vide fait

(1) Mémoires du Duc de Saint-Simon, vol. V, p. 335, Ed. Hachette, 1856.

autour de sa personne par la mort de Mlle d'Outrelaise, partie longtemps avant elle. L'éloignement du comte de Frontenac parut lui faire oublier, du moins en partie, les torts qu'elle croyait avoir à lui reprocher. L'éclat qu'il jetait sur son épée, et la faveur dont il jouissait auprès du roi et de ses ministres, y eurent sans doute quelque part.

Quoiqu'il en soit, elle entretint quelque correspondance avec lui, et prit sa défense contre ses ennemis.

Frontenac lui légua en mourant le peu de biens qu'il possédait et ordonna qu'après sa mort, son cœur fut enfermé dans une boîte d'argent ou de plomb et lui fut envoyé. On dit que Madame de Frontenac refusa de recevoir ce dernier souvenir de son mari, disant qu'elle ne voulait pas, après sa mort, d'un cœur qui, de son vivant, ne lui avait pas appartenu. Elle lui survécut neuf ans, et s'éteignit paisiblement dans son appartement de l'Arsenal, à l'âge de soixante-quinze ans. L'unique enfant qu'elle avait eu, François-Louis, était mort jeune, tué dans un duel selon les uns, ou selon les autres sur un champ de bataille.

Louis XIV, dit-on, l'avait recherchée avant d'accorder sa faveur à Madame de Montespan ; mais la malignité ne put jamais porter atteinte à sa réputation.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

Québec, novembre, 1898.

HYGIÈNE SCOLAIRE

DORTOIRS ET INFIRMERIE

Pour les dortoirs, où les élèves passent la nuit, le volume d'air requis pour chacun sera de 600 pieds cubes. L'infirmerie exige 1200 pieds cubes. Dans l'un et l'autre cas, une ventilation constante est nécessaire.

VENTILATION

Il est d'absolue nécessité, pour conserver la santé, d'assurer dans les locaux d'habitation, soit le jour, soit la nuit, une ventilation active et d'une façon insensible. Il ne faut pas oublier que les courants d'air donnent souvent naissance à des maladies plus ou moins graves.

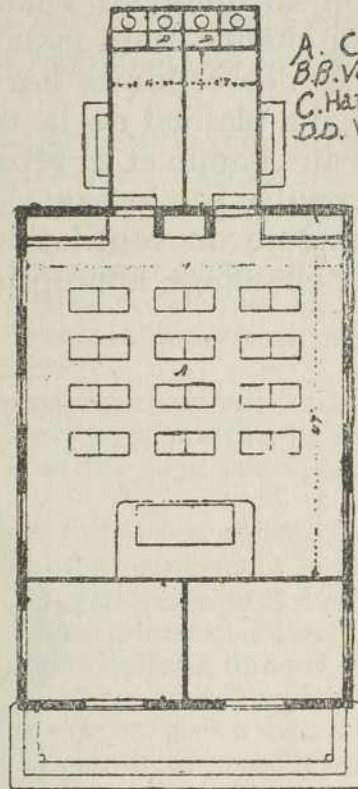
1.—La meilleure méthode et la plus efficace, est la ventilation produite par des ouvertures opposées et dont l'action, en absence des élèves, peut se prolonger plusieurs heures.

2.—Les châssis des fenêtres sont, dans le sens de la hauteur, divisés en deux parties s'ouvrant séparément pour la ventilation. Les châssis doubles sont pourvus, en haut et en bas, de vasistas ; la rangée supérieure des vitres est remplacée par des carrés de toile écrue et de petits stores encadrés élégamment. C'est un excellent moyen de rendre à l'air d'une pièce sa quantité et sa pureté normales.

3.—La cheminée, quand elle tire bien, est un puissant moyen de ventilation. L'air extérieur, qui arrive par les joints des portes, et des fenêtres, aussi par les vasistas, en traversant la pièce s'échappe par la cheminée, en passant

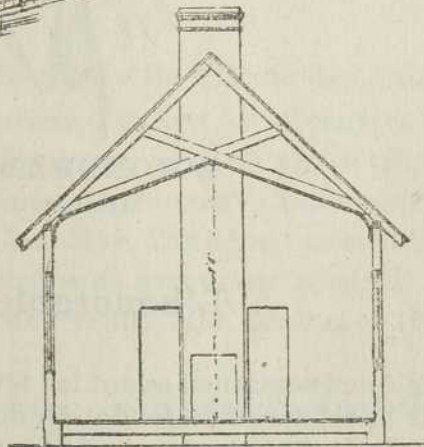
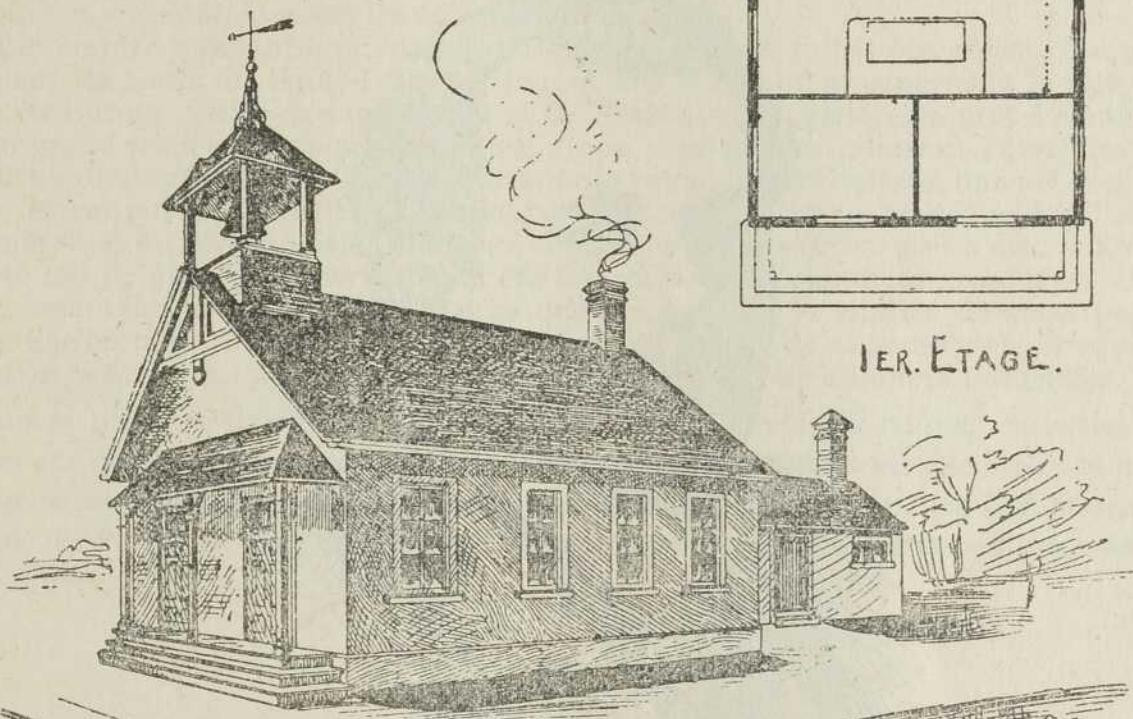
SÉRIE No 3.

MAISON D'ÉCOLE POUR 20 À 25 ÉLÈVES.
— GRANDEUR 20'x30' —
COÛT APPROXIMATIF \$ 500⁰⁰.



A. Classe.
B.B. Vestibule.
C. Hangar à bois.
D.D. W.C.

1ER. ÉTAGE.



SECTION.

J. Chouet
Arch. 1874

Echelle 16 Pieds au Pouce.

par le poêle, ou à l'aide de tubes creux, mobiles, évasés en forme d'entonnoir, adaptés au tuyau de fumée.

4.—On sait que l'air chauffé a une tendance à s'élever. Ainsi, un calorifère à eau chaude étant installé dans le sous-sol, permet d'introduire un air nouveau par des conduits horizontaux s'ouvrant au dehors immédiatement au-dessous du plafond de la cave. Cet air froid s'échauffe au contact des tuyaux à eau chaude et se répand dans les diverses pièces à chauffer. L'air vicié est expulsé par le haut. Ceci est conforme aux lois de la physique.

Ce système de ventilation est très recommandable, mais nécessite un appareil de chauffage approprié.

DR. J.-I. DESROCHES.



L'HONORABLE ADELARD TURGEON

Ministre de la Colonisation et des Mines.

L'honorable A. Turgeon à Honfleur

Quelques semaines avant les fêtes du monument Champlain à Québec, Honfleur (1) honorait la mémoire du fondateur de la vieille capitale. A cette démonstration, le Canada-français était dignement représenté par M. Turgeon, ministre de la colonisation. Le discours que prononça notre ami en cette circonstance est admirable à plus d'un titre.

(1) Port à l'embouchure de la Seine, France. C'est de cet endroit que Champlain partit très souvent pour traverser en Amérique.

Tout récemment, nos distingués confrères de l'*Oiseau-Mouche*, du Séminaire de Chicoutimi, de la *Semaine Religieuse* et de *La Vérité*, de Québec, ont reproduit avec éloge un passage du discours de M. Turgeon à Honfleur. A notre tour, nous citons avec bonheur cette belle page qui résume éloquemment les aspirations de la province de Québec.

“ L'avenir ! Il serait plus que téméraire de chercher à soulever le voile qui le dérobe à nos regards. Mais le continent américain doit-il se développer, franchir et remonter le fleuve de la civilisation dans l'homogénéité d'une seule et grande nation ? Des voix autorisées ont depuis longtemps répondu à cette question. Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Dans tous les cas, il est permis de croire que, réalisant les appréhensions de son fondateur, l'illustre Washington, le colosse américain croulera et que trois ou quatre grands Etats s'élèveront sur ses ruines.

“ En présence de cette éventualité, il est permis à quiconque connaît les tendances de la race allemande, et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississipi qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

“ Cet empire naissant aux rives du Mississipi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire sur les bords du Saint-Laurent, jouant sur le continent américain le rôle de la France en Europe ; pays de civilisation et de liberté, pays généreux prêt à combattre pour un grand principe ou pour la défense d'une sainte cause ; faisant éclore les plus belles fleurs de l'art, les plus beaux fruits de la pensée ; manifestant dans le Nouveau Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française ? C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux ; mais l'un de vos grands écrivains l'a dit : “ Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées.” C'est un rêve ; mais j'ai foi dans ce rêve, parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intacts la racine morale de sa puissance, et ce *potius mori quam fedari* qui l'a sauvé au jour des dangers et des défaillances nationales.”

Dans la présente livraison, nous donnons, comme devoir classique, un extrait des *Discours et Conférences* de l'honorable M. Chapais. Nous retrouvons encore là, la même noblesse de sentiment, le même esprit patriotique qui prouvent que les Lafontaine, les Garneau, les Parent et les Crémazie ont, de nos jours, des continuateurs dignes de leur grande œuvre.

L'École des Arts de Québec

Jeudi, le 3 du mois dernier, a eu lieu l'ouverture solennelle de l'École des Arts de Québec. La séance était présidée par M. Turner du Conseil des Arts, et plusieurs personnages marquants avaient pris place sur l'estrade d'honneur. Des discours très intéressants ont été prononcés par le président de l'assemblée, M. Turner, l'honorable M. Marchand, premier ministre de la province, les honorables MM. Dechêne, ministre de l'agriculture, Robidoux, secrétaire provincial, Archambault, procureur général, M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, les Révérends MM. McRae et Hethrington et M. A. Robitaille, député de Québec-Centre.

Le premier ministre, à la demande de M. S. Sylvestre, secrétaire du Conseil des Arts, distribua plusieurs diplômes aux élèves qui ont suivi les cours de cette belle institution l'hiver dernier.

Cette séance d'ouverture de l'École des Arts de Québec a laissé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté un excellent souvenir.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE (I)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE QUATRIÈME

De la Création

37 Q. Quels sont nos devoirs à l'égard de notre ange gardien ?

R. Nous devons *respecter la présence de notre ange gardien, lui témoigner notre reconnaissance* pour les soins charitables qu'il prend de nous, *l'invoquer* avec confiance dans les *tentations* et éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et *l'éloigner de nous*.

—Respecter la présence de notre ange gardien, c'est ne rien faire de mal, par respect pour notre bon ange qui est près de nous.

Témoigner notre reconnaissance à notre ange gardien, c'est le remercier du bien qu'il nous fait.

L'invoquer, c'est le prier de venir à notre secours dans nos dangers de l'âme et du corps.

Une tentation, c'est le désir ou la pensée d'une chose mauvaise coupable.

En disant que nous devons éviter ce qui peut éloigner de nous notre ange gardien, nous devons entendre ce qui lui déplaît ; car notre ange ne nous quitte jamais, même quand nous sommes en péché mortel.

38 Q. Les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu étaient-ils bons et heureux ?

R. Oui, les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu, étaient bons et heureux.

39 Q. Tous les anges sont-ils restés bons et heureux ?

R. Non, les anges ne sont pas restés bons et heureux : beaucoup d'entre eux péchèrent par *orgueil* et furent précipités dans l'enfer ; et on les appelle les mauvais anges ou les démons.

—Les mauvais anges péchèrent par orgueil parce qu'ils ne voulurent plus obéir à Dieu et eurent la prétention de devenir semblables à lui.

Les démons cherchent à nous faire commettre le péché mais ils ne peuvent pas nous y forcer.

LANGUE FRANÇAISE

Invention et Rédaction

I

Trouver si les qualités exprimées par les adjectifs suivants conviennent ou ne conviennent pas aux noms qui les accompagnent :

Un corbeau (*peut — ou ne peut pas — être*) blanc.

La glace (*peut — ou ne peut pas — être*) chaude.

Le feu (*peut — ou ne peut pas — être*) froid.

Une tortue (*peut — ou ne peut pas — être*) agile.

Un mouton (*peut — ou ne peut pas — être*) féroce.

Un soldat (*doit — ou ne doit pas — être*) poltron.

(I) Préparé spécialement pour *L'Enseignement Primaire* par MM. Magnan, Ahern et Antoine.

Un enfant (*doit — ou ne doit pas — être*) poli.
 Un écolier (*doit — ou ne doit pas — être*) paresseux.
 Le miel (*doit — ou ne doit pas — être*) doux.
 Le poing (*peut — ou ne peut pas — être*) ouvert.

II

Exercice sur le *complément circonstanciel de moyen*.

On se garantit du soleil... (*avec quoi ?*).— On ouvre une porte... (*avec quoi ?*).— On fait les souliers... (*avec quoi ?*).— On fait le drap... (*avec quoi ?*).— On peut se blesser... (*avec quoi ?*).— Il ne faut jamais jouer... (*avec quoi ?*).— On enfonce les clous... (*avec quoi ?*).— On les retire... (*avec quoi ?*).— On fait le gaz... (*avec quoi ?*).— On fait la filasse... (*avec quoi ?*).— On fait le pain... (*avec quoi ?*).

III

1° *Mettre à l'indicatif présent les verbes écrits en italique.*

Mon père *relever* le cheval tombé à terre et *achever* sa route avant la nuit.— Vous *acheter* ces livres bien cher ; je les *soulever* et je ne les *trouver* pas très lourds.— Nous *élever* les lapins et nous les *vendre* à la ville voisine un bon prix.— Où nous *mener*-ils ? Nous nous *promener* depuis une heure et nous n'en *finir* pas d'arriver.— Les graines que tu *semer* ne vaudront rien si elles ne *lever* pas.

2° *Copier l'exercice suivant en mettant au futur simple les verbes à l'indicatif présent.*

Tu nous *ramènes* mon frère avec bonheur.— Nous *pesons* les ballots de marchandises que voici.— Ce cheval *crève* de vieillesse, il ne se lève pas de dessus sa litière.— Vous *soulevez* sans peine cet enfant parce qu'il est petit.— Les jardiniers *enlèvent* ces herbes du chemin.— L'hiver *ramène* les froids et les veillées au coin du feu.— Le cocher *promène* les chevaux toute la journée.

IV

LETTRE DU JOUR DE L'AN

Cher Parrain,

J'attendais avec impatience le jour où je pourrais vous dire toute mon affection. J'accours donc vous souhaiter une bonne année, une santé robuste et un bonheur complet.

Je vous aime sincèrement et je désire vivement vous voir heureux.

Mon cher Parrain, je vous embrasse une bonne fois sur les deux joues, c'est ainsi qu'un enfant prouve son amour à ceux qu'il aime.

Votre filleul affectionné,

J.-CHARLES.

V

LA BROUETTE

CANEVAS.— Définir une brouette. Décrire les parties qui la composent. Sortes de brouettes. Usages.

DÉVELOPPEMENT

La brouette est une sorte de petit tombereau à bras servant à opérer de légers transports.

Ce véhicule, qu'on rencontre à la campagne dans toutes les maisons, se compose de trois parties bien distinctes : la roue, les brancards, une caisse ou un plateau destiné à recevoir la charge. Sous les brancards et à l'arrière de la caisse sont fixés deux pieds.

Il y a des brouettes à une roue et des brouettes à deux roues. Parmi les premières, on distingue les brouettes ordinaires de terrassement ou de jardiniers, les brouettes à coffre et les brouettes à civière ou à claire-voie. Ces dernières ont un plancher à claire-voie, sans parois latérales, ce qui permet de porter des fardeaux plus larges que la brouette.

La brouette-civière à deux roues, utilisée fréquemment dans les gares, pour le transport des bagages, est plus longue que les brouettes à claire-voie ordinaires. Elle est parfois munie d'une bricole qui permet à l'homme de porter une partie de la charge sur ses épaules, tandis que de ses bras il la pousse en avant.

La brouette à sac, également à deux roues, a pour emploi le transport des sacs dans les greniers, les moulins ou les magasins. Sa partie antérieure tombe de son propre poids. On l'approche ainsi du sac, et l'on appuie sur les brancards pour soulever la charge et la maintenir pendant le transport.

VI

Développez les vers suivants :

*Soyez compatissants pour les malheurs d'autrui.
N'évitez pas celui que le chagrin accable ;
Allez le consoler et pleurer avec lui !
S'il voit qu'il intéresse, il est moins misérable.*

PLAN.—Que nous soyons heureux ou malheureux, soyons compatissants.—N'abandonnons pas nos amis dans le malheur.—Le chien pourrait souvent servir de modèle à l'homme pour sa fidélité au maître malheureux

Il faut être compatissant. Il est si laid d'avoir le cœur dur ! Les malheurs d'autrui ne doivent pas nous laisser indifférents. Sommes-nous heureux, tout nous sourit-il ? ces malheurs que nous n'avons jamais éprouvés doivent nous faire grand pitié, et, avec la pitié, naît le désir d'améliorer le sort de celui qui souffre. Sommes-nous malheureux ? Oh ! alors, le malheur nous est compréhensible ; nous savons, mieux que personne, quelle consolation apporter à nos frères.

Il ne faut point fuir celui que le chagrin accable. Ce n'est pas le moment de nous éloigner de notre ami, de l'abandonner à sa solitude, lorsqu'il est devenu triste et sombre ; c'est alors surtout qu'il faudrait le soutenir ; mais le contraire arrive souvent. Sitôt que nos amis n'ont plus le rire facile, qu'on ne s'égaie plus avec eux, on les fréquente de moins en moins : " Il m'ennuie, il est toujours triste, maintenant ! " Que de fois n'a-t-on pas entendu ces mots ?

A plus forte raison, en général, s'éloigne-t-on alors de ceux qui ne sont pas des amis, et qui pleurent. Il serait si beau pourtant de chercher toujours à consoler. Il est des larmes amères que l'on peut sécher si facilement, avec un peu de bonté, avec un peu d'argent. Si le malheureux voit seulement qu'on s'intéresse à lui, il est déjà moins misérable, il a un ami !

Le chien pourrait souvent servir de modèle à l'homme ; plus son maître est triste, plus son maître pleure, plus l'animal s'attache à lui. Il comprend dans son instinct de bonne bête que tous ont déserté, et il reste, lui, seul fidèle, seul dévoué. Le malheureux, auquel on reprochait d'avoir un chien, avait bien raison de dire : " Si je ne l'avais plus, qui m'aimerait ? "

RECITATION

I

LES ÉPIS DU PAUVRE

Moissonneurs, sans plaindre vos peines,
Cueillez les blés mûrs dans les plaines,
Le blé, notre bien le plus cher !
Ce grain d'or sous sa pâle écorce,
C'est le germe de notre force,
C'est notre sang et notre chair.

Pour le pauvre, en liant la gerbe,
Laissez quelques épis dans l'herbe ;
Qu'il glane un peu de ce bon grain.
Pussions-nous dans un champ prospère,
Voir tous les fils du même père,
Unis autour du même pain !

V. DE LAPRADE.

II

LE MATIN AU VILLAGE

Les coqs saluent de leur voix la plus fraîche l'aube du jour nouveau. Petit à petit les poules sortent des poulaillers, les pigeons et les moineaux voltigent sur les toits ; le berger frileux couvert de son grand manteau, gravit lentement la colline tandis que la rosée tombe. A l'entrée du village, le cornet du vacher retentit. Les ménagères s'empressent une dernière fois de traire les vaches, déposent le lait fumant dans l'auge, ouvrent la porte de l'étable et suivent longuement du regard la génisse qui se hâte pour rejoindre le vacher. Les chevaux, les poulains, et les veaux caracolent autour des vaches et des baudets impassibles. Un dernier coup de cornet rallie les retardataires, et la bande se met en marche. Enfin le troupeau fait son entrée dans la prairie.

MME EDMOND ADAM.

III

LE PAPILLON

Naître avec le printemps, *mourir avec les roses*,
 Sur l'ailes du zéphir nager dans un ciel pur ;
 Balancé sur le sein des fleurs à peine écloses,
 S'enivrer de parfums, de lumière et d'azur ;
 Secouant, jeune encor, la poudre de ses ailes,
 S'envoler comme un souffle aux voûtes éternelles :
 Voilà du papillon le destin *enchanté*.
 Il *ressemble au désir*, qui jamais ne se pose,
 Et, sans se satisfaire, *effleurant* toute chose,
 Retourne enfin au ciel chercher la *volupté*.

(LAMARTINE).

Explications : *Mourir avec les roses* : quand finissent les beaux jours et aussi vite que les roses dont Malherbe a dit :

“ Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
 L'espace d'un matin.”

— *Enchanté* : délicieux. — *Il ressemble au désir* : au désir de l'homme ; l'homme ne voit pas plutôt un de ses désirs satisfait qu'il en a un autre. — *Effleurant* : touchant à peine. — *Volupté* : le plaisir qui est ici le plaisir de l'âme, le bonheur qui n'est qu'au ciel.

 Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

COURS ÉLÉMENTAIRE

I

LE LAITAGE

Le lait des vaches est une partie *essentielle* de notre nourriture ; il est même, pour les enfants, le meilleur de tous *les aliments*. *Les fermières* le recueillent dans des *terrines* bien propres, et le laissent *reposer* à la laiterie. Il se recouvre d'une belle couche jaune de crème, que l'on bat dans la *baratte* pour faire du beurre. Le reste de la terrine se *caille*, et le lait caillé, *égouté* dans des moules de paille ou de jonc, nous donne le fromage blanc.

EXPLICATIONS

Le laitage : tout ce qu'on peut tirer du lait, faire avec le lait. = *Essentielle* : très importante, dont on ne saurait se passer ; — les adjectifs en *el* doublent *l* au féminin. = *Les aliments* : tout ce qui nourrit, sert à entretenir la vie. = *Les fermières* : les femmes des fermiers, celles qui soignent le bétail. = *Recueillent* : faire conjuguer oralement les trois temps de ce verbe en *ir*, qui suit le modèle des verbes en *er*. = *Des terrines* : des vases en terre peu profonds, mais larges, très *évasés*. = *Reposer* : on évite de l'agiter, on n'y touche pas. = *Crème* : enlever la crème, c'est *écrémer*. = *La baratte* : une espèce de petit baril en bois, très haut relativement à son diamètre ; — on dit *baratter* ou

battre le beurre. — *Se cailler* : devient une masse solide ; — le mot savant est *coaguler*. — *Egoutté* : débarrassé du liquide qui y était encore contenu ; — *dégoutter, dégôûter* ?

II

LE PÉTROLE

Le *pétrole* procure un éclairage plus beau et plus *économique* que les huiles de *colza*, de *chênevis* ou de *noix*. On lui reproche de causer parfois des accidents ; mais il suffit de prendre quelques précautions pour les *prévenir*. Il faut conserver le pétrole dans des *burettes* ou des *bidons* de *fer-blanc* que ferme un bouchon à *vis* ; et surtout ne jamais verser l'huile dans la lampe qu'en *plein* jour.

EXPLICATIONS

Pétrole : le mot signifie *huile de pierre*, on l'extrait du sol, c'est une huile *minérale* ; — celles qu'on cite plus loin sont extraites des graines du *colza* (une plante de la famille du chou), du chanvre ; ce sont des huiles *végétales*. — *Économique* : qui coûte peu de frais, de dépense ; — le contraire est *coûteux*, *dispendieux*. — *Chênevis, noix, vis* : trois mots qui s'écrivent au pluriel comme au singulier. — *Les prévenir* : empêcher qu'ils se produisent ; — *prévenir* quelqu'un. — *Des burettes* : des vases à goulot ; c'est le diminutif de *buire*. — *Des bidons* : une espèce de grosse bouteille en *fer-blanc*, en fer mince et étamé. — *En plein jour* : en *plein* signifie au milieu, au milieu du jour, lorsqu'on peut se passer de lumière.

COURS MOYEN

LA PETITE GOUTTE DU MATIN

Bien des personnes *prennent* au *saut* du *lit*, à jeun, plusieurs *verres* de genièvre, qu'elles appellent la *petite goutte du matin*. Il n'y a guère d'ouvrier qui n'*ait* cette déplorable habitude. Cependant, c'est surtout le *matin* que l'*estomac*, entièrement vide, subit les influences délétères de l'alcool. Rien ne garantit contre le liquide corrosif cette membrane si délicate et si sensible.

Le poison, directement *appliqué*, agit infailliblement. De plus il est aussitôt *absorbé* et, après avoir *brûlé* l'estomac, il se répand rapidement dans *tous* nos organes, portant le feu dans le *sang*, dans les poumons, dans le cerveau, dans le foie. Les buveurs de goutte le matin sont toujours *atteints* par la maladie alcoolique.

Dr G. DELAUNOIS.

APPLICATIONS

Prennent. — Accord du verbe ayant pour sujet un adverbe de quantité suivi de son complément.
Saut. — Hom. : sot, sceau, seau, Sceaux.
Lit. — Hom. : lys, je lis, tu lis, il lit, lis.
Ait. — Emploi du mode et du temps de ce verbe.
Matin. — Dér. : matinal, matinalement, matinée, matines, matineux, matinier.
 Différence entre *matin, matineux, matinier*. *Matinal* — qui se lève matin — *Matineux* — qui a l'habitude de se lever le matin. — *Matinier* — qui appartient au matin.
Estomac. — Dér. : stomacal, stomachique.
Appliqué, absorbé, brûlé, atteints. — Justifier l'orthographe de ces participes passés.
Tous. — Justifier la nature et l'orthographe de ce mot.
Sang. — Hom. : sens, cens, sans, je sens, tu sens, il sens, sens.
Qu'elles appellent la petite goutte du matin ; — qui n'ait cette déplorable habitude — Faire connaître et justifier la nature de ces propositions.
Verre. — Hom. : ver, vers, vair, vert.

COURS SUPÉRIEUR

LA PATRIE

Ce nom de la patrie, il résonne en mon cœur *comme les pas connus ou la voix d'un ami*. Il y a des moments où je ne puis le prononcer sans me sentir ému jusqu'aux larmes : j'ai toujours *plaint* les exilés. Je t'aime, "ô Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore," j'aime ton fleuve-roi, tes grands lacs, ton sol fertile, ton ciel bleu. Et comment ne pas t'aimer, cher pays qui *m'as donné* mon berceau, ma famille, mes bien-faiteurs et mes amis ? Je t'aime, lorsque tes campagnes ont revêtu leur robe de verdure,

lorsque tes jardins sont en fleurs, lorsque tes forêts d'érables sont pleines de vie, de gaieté, de mystères, de parfums et de chansons. Je t'aime encore, lorsque tes arbres se dépouillent de leurs feuilles, lorsque tout repose dans tes prés, lorsque l'hiver a jeté sur toi son immense linceul. Je connais ces pays tant vantés où les *myrtes* fleurissent, où l'oiseau, dit-on, est plus léger et la brise plus douce ; j'ai passé des jours tranquilles sur cette plage où la mer de *Sorrente* déroule ses flots bleus au pied de l'oranger ; j'ai vu Gênes la *Superbe*, et la radieuse Florence, et Venise la reine de l'Adriatique ; plus d'une fois j'ai contemplé la belle Naples *tout* étincelante des feux du soleil couchant ; j'ai vogué sur les ondes azurées du lac de Genève ; notre *douce* France m'a charmé ; mes pas ont foulé le sol béni de Rome, et j'en ai tressailli d'un *indicible* bonheur... Mais tous ces grandioses spectacles, tous ces immortels souvenirs, toute cette poésie sublime, toute cette nature enchanteresse, *ce n'était* pas toi, ô ma patrie ! et je n'ai pas cessé un seul instant de te garder la première place dans mon enthousiasme et mon admiration.

MGR BRUCHÉSI.

EXPLICATION ET EXERCICES.—*Comme les pas connus ou la voix d'un ami* : l'auteur met cela en italiques pour montrer que c'est un *vers* qui lui revient à la mémoire.—*plaint* : participe passé du verbe *plaindre*. Conjuguer ce verbe à différents temps : *plaignant*, je *plains*, je *plaignis*, je *plaindrai*, que je *plaigne*, etc.—*Mas donné* : sujet *qui*, 2^e pers. sing., il remplace *pays* auquel on parle.—*Myrtes* : arbustes toujours verts qui portent des fleurs blanches.—*Sorrente* : ville d'Italie à cinq ou six lieues de Naples, sur le bord de la Méditerranée.—*Superbe* : Expliquer la majuscule : superbe est un *surnom* appliqué à la ville de Gênes.—*tout* : invariable comme adverbe ; il varierait s'il était devant un mot féminin commençant par une *consonne*.—*douce* : l'auteur conserve à dessein l'orthographe ancienne (du latin *dulcis*), les vieux auteurs ne parlaient jamais de la France sans cet adjectif : " la douce France ", " France la douce "...—*indicible* : qu'on ne peut *dire* ; trouvez des synonymes ? *inexprimable*, *ineffable*.—*Ce n'était* : quel est le sujet ? *Ce* qui résume *spectacles*,...*souvenirs*,...*poésie*,...*nature*.

Analysez la 1^{ère} phrase : Deux propositions principales 1^o *Ce nom de la patrie résonne* comme 2^o *les pas connus ou la voix d'un ami* (résonnent).

1 ^o <i>Ce nom... il</i> (pléonasme) : sujet ;	} <i>Comme</i>	} <i>les pas connus ou la voix</i> : sujet ;
<i>de la patrie</i> : compl. déterm. de <i>nom</i> ;		
<i>résonne</i> (est résonnant) : Verbe et attribut ;	} qui unit les	} <i>résonne</i> (sous entendu) <i>sont résonnants</i> v. et a.
<i>en mon cœur</i> : Compl. circonstanciel.		

LES BORDS DE LA MER

Sur toutes les plages où il m'a été permis d'aller promener mes rêveries, il m'a toujours été impossible de me *rassasier* de la vue des vagues qui venaient y mourir. A Sheldrake, j'ai eu de quoi *satisfaire* à cette innocente curiosité. Sur ce rivage il y a de distance en distance des masses rocheuses qui s'avancent dans la mer, et qui laissent entre elles de petites anses dont la rive, en pente légère, forme une batture de sable très *étendue*. Soit à raison de cette longue déclivité du *plain*, comme on dit ici, soit à cause des rochers qui bordent ces petites *criques*, la mer est très agitée à Sheldrake, et il n'est pas toujours *commode* pour les barges et les *canots* d'y aborder. Mais, qu'il est beau de voir ces fortes vagues, longues souvent de plusieurs centaines de pieds, arriver à terre en s'élevant parfois à une hauteur de cinq à six pieds, puis se déverser subitement par le haut, *couronnées* tout le long d'une crête d'écume blanche comme la neige ! Et aussitôt cette écume bouillonnante recouvre toute la plage, sur une profondeur de vingt à trente pieds, comme d'une dentelle délicatement nuancée, sur laquelle déferle à l'instant une autre *lame* dont le flot paraît glisser dessus sans y mêler ses eaux. En même temps d'autres vagues viennent *incessamment* se *ruer* contre les rochers voisins qui *leur* barrent la route, et lancent à des hauteurs considérables leurs eaux écumantes. Le bruit de ces vagues qui se brisent de toutes parts, contre les récifs ou sur les sables du rivage, est vraiment formidable ; jour et nuit vous l'entendez, *solennel* et faisant presque trembler le sol, sur toute cette côte. Ce bruit et ce spectacle, variés toujours dans leur persistance, ont quelque chose de *fascinant* ! Je *comprends* chaque jour davantage combien ceux qui ont goûté de la mer, ne peuvent plus s'en passer : navigateurs, *pêcheurs*, tous ceux qui habitent sur le bord des océans.

M. L'ABBÉ V.-A. HUARD, A.-M.

(*Labrador et Anticosti*).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*a été permis* : quel verbe, quel temps ? Verbe passif être *permis* au passé indéterminé.—*rassasier* : quel est le nom ? *Satiété*. Avoir d'une chose à *satiété*, c'est en être *rassasié*.—*Sheldrake* : épelez ce nom anglais.—*Satisfaire* : faire assez pour contenter. Ce verbe se con-

jugue comme faire, on change *fai* en *je* au futur simple et au conditionnel présent.—*plain* : terme local employé pour *plaine*.—*étendue* : se rapporte à *batture*.—*criques* : petits avancement de l'eau dans les terres.—*commode* : remplacez par un équivalent ? *facile, aisé*.—*canots* : donnez l'homonyme ? *canaux* (pluriel de *canal*).—*couronnées* : se rapporte à ?..... *vagues*.—*lame* : vague longue et plate.—*incessamment* : distinction des adverbes en *amment* et en *emmens* (la prononciation est la même) les adjectifs en *ent* forment les adverbes en *emment* : prudent, *prudemment* ; ceux en *ant* forment les adverbes en *amment* : constant, *constamment*.—*se ruer* : se jeter avec violence.—*leur* : qui remplace ce pronom à elles (aux vagues).—*solennel* : à quoi se rapporte cet adjectif ? à *bruit*, en tête de la phrase.—*fascinant* : qui attire sans qu'on puisse résister.—*Comprends* : faites conjuguer ce verbe à différents temps : *comprenant, compris, nous comprenons, je compris, je comprendrai*, etc.—*pêcheurs* : ne pas confondre avec *pêcheur*.

Faire rechercher tous les *sujets des verbes* ; les *compléments directs des verbes transitifs* ; puis les *compléments indirects et circonstantiels*.

L'ŒUVRE DE NOS PÈRES

Le courage de nos pères ne faiblit pas au milieu de *ce grand désastre*, de cette déroutée générale de la race française en Amérique. Le drapeau *fleurdelisé* était parti, mais la croix était restée, *et la croix c'est la force, c'est la victoire*. Elle brillait au *front* de nos églises ; nos ancêtres se groupèrent autour d'elle. *Fermant l'oreille aux promesses comme aux menaces*, ils se ramassèrent sur eux-mêmes pour réparer leurs forces ; ils retournèrent à la charrue qu'ils avaient *laissée* pour la carabine ; ils prièrent, ils espèrent, ils se souvinrent, et opposèrent une masse impénétrable à toutes les tentatives d'anglicisation. Puis, lorsque la nationalité canadienne-française *eut guéri* ses blessures, lorsque, sous le souffle du clergé, les collèges et les écoles, comme autant de citadelles, *se furent multipliés* sur la surface de notre pays, lorsque des générations nouvelles se furent formées aux combats de la plume et de la parole, nous *primes* tout à coup l'offensive. Les parlements retentirent de l'éloquence enflammée de nos orateurs, nos *publicistes* exposèrent au grand jour les plaies de l'*oligarchie* régnante, et livrèrent en pâture à l'indignation populaire des abus et des iniquités qui firent pâlir les oppresseurs. La lutte fut longue et acharnée ; on vit même éclater au milieu de nous la guerre civile avec son triste cortège d'excès, de fureurs et de vengeances. Mais enfin le moment du triomphe arriva. Un jour, *le soleil radieux de la liberté se leva sur nos têtes* ; la nationalité canadienne-française avait conquis le droit de se gouverner elle-même, et, après *trois quarts de siècle* de combat, on vit à la tête du gouvernement de ce pays un premier ministre canadien-français, sir Hippolyte Lafontaine.

THOMAS CHAPAIS.

(Discours et conférences).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Ce grand désastre* : Il s'agit de la perte du Canada pour la France, perte qui fut définitive en 1763, au traité de Paris.—*fleurdelisé* : adjectif formé des trois mots *fleur de lis*.—*et la croix, c'est la force, c'est la victoire* : le pléonasme *c'* (qui redouble *croix*) répété deux fois donne une grande énergie à la pensée.—*front* : donnez un équivalent ? au *haut*, au *faîte*, au *sommet*.—*Fermant l'oreille aux promesses comme aux menaces* : la fonction de ce membre de phrase ? complément *explicatif* (non absolument nécessaire) de *ils* (nos ancêtres).—*laissée* : justifiez le féminin ? auxiliaire avoir, accord avec le complément direct *qu'* (charrue) qui précède.—*eut guéri* : quel mode, quel temps ? *passé antérieur* de l'*indicatif*. Il y a certitude, on affirme.—*Se furent multipliés* : justifiez l'orthographe du participe passé ? Verbe réfléchi, auxiliaire *être* mis pour *avoir*, accord avec le complément direct *se* (collèges et écoles) qui précède.—*primes* donnez les temps primitifs ? *prendre, prenant, pris, prise, je prends, je pris, je prendrai, que je prenne, que nous prenions, que je prisse...*—*publicistes* : journalistes qui écrivent sur la politique, sur les questions *sociales* (c'est-à-dire qui intéressent le gouvernement des peuples).—*oligarchie* : gouvernement dans lequel l'autorité est entre les mains de plusieurs.—*le soleil radieux de la liberté se leva sur nos têtes* : lorsque la liberté fut acquise, on éprouva un bien-être comme celui que procure une belle journée du soleil. Que signifie *radieux* ? qui est entouré de *rayons*.—*trois quarts de siècle* : combien d'années ? soixante-quinze. Tous les *noms* de fractions prennent la marque du pluriel : des *demis*, des *quarts*, des *cinquièmes*, etc.

On peut faire relire la dictée en indiquant le *mode* et le *temps* de tous les *verbes*. On peut aussi reprendre tous les *adjectifs* et indiquer à *quels noms ils se rapportent*.

Géographie

LES MOUVEMENTS DE LA TERRE

5ème Leçon (1)

1. *Le soleil.*—C'est du soleil que nous viennent la lumière qui nous éclaire et la chaleur qui nous réchauffe. De même que la terre, le *soleil* est rond comme une boule, et si gros que nous ne pouvons guère nous en faire une idée. Une bille par rapport à une grande maison, telle est l'effet que nous ferait la terre par rapport au soleil.

2.—*Les étoiles.*—La nuit, on voit dans le ciel des points brillants qu'on appelle des *étoiles*. Il y en a tant qu'on peut à peine les compter.

3. *La terre tourne sur elle-même.*—1° Le soleil se lève le matin à l'Est (ou Levant) et se couche le soir à l'Ouest (ou couchant). Si l'on regarde à différentes heures les étoiles pendant la nuit, on voit que comme le soleil, les étoiles se lèvent aussi à l'Est et se couchent à l'Ouest. Le soleil et les étoiles paraissent donc tourner autour de la terre, et toujours dans le même sens, de l'Est à l'Ouest. 2° Mais, en réalité, c'est la terre qui tourne sur elle-même comme une toupie, dans le sens contraire de celui où nous croyons voir tourner le soleil et les étoiles.

Si un ballon est suspendu à une ficelle, et si une fourmi se trouve sur ce ballon, lorsqu'on fait tourner le ballon sur lui-même en le tenant par la ficelle, la fourmi croit voir tourner autour du ballon tous les objets qui sont à l'entour. Mais en réalité c'est la fourmi qui tourne, entraînée par le ballon, en sens contraire. De même nous croyons voir tourner les étoiles et le soleil autour de nous, alors que c'est nous qui tournons avec la terre.

La terre fait un tour sur elle-même en une journée (en 24 heures).

QUESTIONNAIRE.—1.—Quelle est la forme du soleil ? Est-il plus gros que la terre ? 2—Qu'est-ce que les étoiles ? 3—1° De quel côté se lèvent les étoiles ? De quel côté se couchent les étoiles ? Dans quel sens paraissent tourner les étoiles et le soleil ?—2° Est-ce qu'en réalité les étoiles tournent autour de la terre ? Comment la terre tourne-t-elle sur elle-même ? En combien de temps la terre fait-elle un tour sur elle-même ?

(d'après A. SEIGNETTE.)

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites 3 et 2 ? 13 et 2 ? 23 et 2 ? 33 et 2 ? etc.—3 et 3 ? 13 et 3 ? 23 et 3 ? 33 et 3 ? etc.—3 et 4 ? 13 et 4 ? 23 et 4 ? 33 et 4 ? etc.—3 et 5 ? 13 et 5 ? 23 et 5 ? 33 et 5 ? etc.—3 et 6 ? 13 et 6 ? 23 et 6 ? 33 et 6 ? etc.—3 et 7 ? 13 et 7 ? 23 et 7 ? 33 et 7 ? etc.—3 et 8 ? 13 et 8 ? 23 et 8 ? 33 et 8 ? etc.—3 et 9 ? 13 et 9 ? 23 et 9 ? 33 et 9 ? etc.

LA TABLE DE MULTIPLICATION

Dans le dernier numéro nous avons indiqué les moyens à prendre pour rendre visibles les facteurs et les produits des tables de multiplication. Si vous suivez la voie que nous avons tracée, vos élèves apprendront les tables de multiplication et de division simultanément ; c'est ainsi qu'ils doivent les apprendre et c'est de même aussi qu'ils doivent apprendre la multiplication et la division.

(1) Voir l'année 19e de *L'Enseignement Primaire*.

Ces exercices se complètent par les suivants : En 2 combien de 1 ? R. 2. — Combien de 2 ? R. 1. — En 3 combien de 1 ? R. 3. — Combien de 2 ? R. 1 et il reste 1. — Combien de 3 ? R. 1. Etc.

Pour rendre la tâche des élèves qui apprennent la table de multiplication moins difficile, il suffit :

1^o De se rappeler : (a) que la table de multiplication jusqu'à 12 fois 12 ne comprend que 66 produits **différents** ;— dans ce nombre ne sont pas inclus ceux obtenus en multipliant par un ; (b) que de ces 66 produits on peut en retrancher 19 qui n'offrent aucune difficulté, — 11 produits par 10, de 10 fois 2 à 10 fois 12, et 8 produits par 11, de 11 fois 2 à 11 fois 9 ; (c) qu'il y a donc en réalité 47 produits **différents** à apprendre ;

2^o D'exiger que les élèves écrivent *chaque* table lorsqu'ils l'apprennent ;

3^o D'exiger, lorsque les élèves ont récité 2 fois 2, 2 fois 3, etc., jusqu'à 2 fois 12, qu'ils apprennent la même table de nouveau, cette fois à rebours, 2 fois 2, 3 fois 2, 4 fois 2, etc., jusqu'à 12 fois 2 ;

4^o Lorsque vous donnez la table de 3 fois, d'exiger qu'on l'écrive, non pas de 3 fois 2, mais de 3 fois 3, — lorsque les élèves l'ont récitée, qu'ils l'apprennent de nouveau, la 2^e fois à rebours : 3 fois 3, 4 fois 3, 5 fois 3, jusqu'à 12 fois 3 ;

5^o Lorsque vous donnez la table de 4 fois d'exiger qu'on l'écrive non pas de 4 fois 2, mais de 4 fois 4 ;— de 5 fois, de 5 fois 5 et ainsi de suite ;— lorsque les élèves les ont récitées, qu'ils les apprennent de nouveau, la 2^e fois à rebours. Ainsi, à mesure que les tables deviennent plus difficiles, le nombre de produits que l'enfant doit apprendre diminue.

NOMBRES PREMIERS, — NOMBRES DIVISIBLES

Q. 13 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 13 a-t-il des facteurs ou diviseurs. R. 13 n'a pas de facteurs ou diviseurs, donc 13 est un nombre premier. Q. 14 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 14 a-t-il des facteurs ? R. 14 est composé de 2 fois 7, — 14 a deux facteurs ou diviseurs premiers, 2, 7, — 14 est donc un nombre divisible. Q. 15 est-ce un nombre premier ? 15 a-t-il des facteurs ou diviseurs ? R. 15 est composé de 3 fois 5, — 15 a deux facteurs ou diviseurs, 3, 5, — donc 15 est un nombre divisible. Q. 16 est-ce un nombre premier ? R. 16 est composé de 2 fois 2 fois 2, — 16 a quatre facteurs ou diviseurs premiers, 2, 2, 2, 2 ; il a aussi trois autres facteurs ou diviseurs qui ne sont pas des nombres premiers, 4, 4, et 8, — donc 16 est un nombre divisible.

PROBLÈMES D'ADDITIONS, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION.

Dans un verger il y a 9 rangées d'arbres et 18 arbres dans chaque rangée ; si le rendement de deux arbres est de 5 barils de pommes, quel sera le rendement du verger ? Rép. 405 barils.

Un homme, qui avait \$1875, acheta 28 vaches à \$31 par tête et 125 moutons à \$5 par tête. Combien lui resta-t-il ? Rép. \$382.

Un homme gagne \$20 par mois et il en dépense \$15, en combien d'années aura-t-il économisé une somme égale à son salaire annuel ? Rép. 4 ans.

FRACTIONS

8. Dans les $\frac{3}{4}$ d'une verge combien de pouces? Rép. 27.
 9. 30 pouces sont quelle fraction d'une verge? Rép. $\frac{30}{36}$ ou $\frac{5}{6}$.
 10. Un marchand de charbon achète $854\frac{3}{4}$ tonnes de charbon à \$5 la tonne et $376\frac{2}{3}$ tonnes à \$4; combien a-t-il déboursé en tout? Rép. $5780\frac{5}{21}$

MULTIPLICATION D'UN ENTIER PAR UNE FRACTION

Soit à multiplier 3 par $\frac{2}{7}$

Multiplier 3 par $\frac{2}{7}$, c'est prendre 3, non pas 1 fois, mais les $\frac{2}{7}$ d'une fois c'est-à-dire c'est prendre les $\frac{2}{7}$ de 3. Or, le septième de 3 est $\frac{3}{7}$; les $\frac{2}{7}$ de 3 seront deux fois plus grands, ou $\frac{3}{7} \times 2 = \frac{6}{7}$.

Règle. Pour multiplier un entier par une fraction on multiplie l'entier par le numérateur de la fraction.

REMARQUES.—I. Le produit de 3 par $\frac{2}{7}$ est le même que le produit de $\frac{2}{7}$ par 3; ils sont égaux l'un et l'autre, à $\frac{6}{7}$. Ainsi il revient au même de multiplier un nombre par une fraction, ou cette fraction par ce nombre. Donc la règle donnée pour multiplier une fraction par un entier aurait suffi pour ce cas

III. On a souvent à résoudre des questions ainsi conçues :

Quels sont les $\frac{2}{3}$ de 5? Cette question est semblable à la précédente, puisqu'elle revient à multiplier 5 par $\frac{2}{3}$. En effet, si on avait 5 à multiplier par $\frac{2}{3}$, il faudrait prendre 5, deux tiers de fois, ou les $\frac{2}{3}$ de 5; donc on retombe dans la règle précédente; il suffit de multiplier le numérateur de la fraction par le nombre.

$$\text{Les } \frac{2}{3} \text{ de } 5 = \frac{2}{3} \times 5 = \frac{10}{3} = 3\frac{1}{3}$$

$$\text{Exercices. } 8 \times \frac{5}{7} ? 12 \times \frac{3}{5} ? 18 \times \frac{4}{11} ? 21 \times \frac{3}{13} ?$$

PERCENTAGE

1. En vendant un lot de marchandises pour \$2280 un marchand perd \$120; quel est le taux de la perte?

SOLUTION

$\$2280 + \$120 = 2400$ ce que les mdises ont coûté.

La perte sur \$2400 est \$120; quelle sera la perte sur \$1? 2400 fois moins grande. $120 \div 2400 = .05$ Rép.

8. En vendant un lot de marchandises pour \$1575, un marchand perd $12\frac{1}{2}\%$; combien les marchandises avaient-elles coûté? quelle somme le marchand a-t-il perdue?

SOLUTION

Ayant perdu $12\frac{1}{2}\%$ ce qui a coûté \$1.00 se vend $1.00 - .12\frac{1}{2} = .875$.

Chaque .875 reçu représente \$1 payée; donc il avait payé \$1 autant de fois qu'il a reçu .875.

$$1575 \div .875 = 1800. \text{ Rép. } \$1800.$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.
Equations du 1er degré à deux inconnues :

4. Une fraction sera égale à $\frac{1}{2}$ si on ajoute 2 au numérateur ; elle sera égale à $\frac{1}{3}$ si on ajoute 3 au dénominateur. Quelle est cette fraction ?

SOLUTION

Soit x le numérateur ; y le dénominateur ; alors $\frac{x}{y}$ (*qui se lit x sur y*) la fraction.

$$\frac{x + 2}{y} = \frac{1}{2}$$

$$\frac{x}{y + 3} = \frac{1}{3}$$

Multipliant la 1ère équation par $2y$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, et la 2ème équation par $3y + 9$, le plus petit multiple commun des dénominateurs on a :

$$2x + 4 = y$$

$$3x = y + 3$$

Transposant on a ;

$$2x - y = -4$$

$$3x - y = 3$$

Soustrayant la 1ère de la 2e on a ;

$$x = 7 \text{ numérateur.}$$

Mais $3x - y = 3$, c'est-à-dire $21 - y = 3$

Donc $21 - 3 = y$, et $y = 18$ dénominateur.

Premiers éléments de Géométrie pratique

DES QUADRILATÈRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Note.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

10. Une chambre a 18 pieds de longueur et 12 pieds de largeur, combien faudra-t-il payer pour en faire peindre le plancher à raison de 15 cts la verge carrée ?

Solution

$$\frac{18 \times 12 \times .15}{9} = \$3.60$$

11. Combien faudra-t-il payer pour couvrir, avec un tapis qui a 1 verge de largeur, le plancher d'une chambre qui a 12 pieds de largeur et 15 pieds de longueur, si le tapis se vend \$1 la verge et s'il n'y a pas de perte en appareillant ?

Solution

Trouvez d'abord combien il faut de laizes de tapis pour couvrir le plancher. Le plancher a 12 pieds de largeur et le tapis a trois pieds, il faut donc $12 \div 3 = 4$ laizes. Chaque laize aura la longueur de la chambre, 15 pieds. Il faudra 4 fois 15 pieds = 60 pieds. $60 \div 3 = 20$ verges, 20 verges à \$1 = \$20. Rép.

12. Quelle aurait été la réponse dans le problème précédent si le tapis avait eu $\frac{5}{6}$ de verge de largeur ?

Trouvez d'abord combien il faut de laizes de tapis pour couvrir le plancher. Le plancher a 12 pieds de largeur et le tapis $\frac{5}{8}$ de trois pieds, c'est-à-dire $2\frac{1}{2}$ pieds ; il faut donc $12 \div 2\frac{1}{2} = 4\frac{4}{5}$ laizes ; mais dans la pratique une fraction de laize est comptée une laize ; ainsi au lieu de $4\frac{4}{5}$ laizes il faudra acheter 5 laizes. Chaque laize aura 15 pieds de longueur. $15 \times 5 = 75$ pieds. $75 \div 3 = 25$ verges. 25 verges à \$1 = \$25. Rép.

TENUE DES LIVRES

FACTURE.—Lorsqu'on achète des marchandises, le vendeur nous délivre une liste détaillée des marchandises fournies avec les prix et les conditions de vente ; cette note ou liste est appelée **facture**.

Une facture doit autant que possible porter en tête le nom du négociant, ainsi que son adresse, le tout imprimé. Il faut y inscrire très exactement la date de la livraison, le nom de la personne qui achète, la nature, la quantité des marchandises, leur prix et les conditions de paiement.

Les formules de factures sont aussi diverses que les besoins et les goûts des marchands et des teneurs de livres. Celle que nous donnons ci-après est facile à comprendre et suffit pour les fins ordinaires.

Le 3 janvier 1894. l'élève achète des marchandises de N. Hamel & Cie et reçoit de lui la facture suivante :

MONTREAL, 3 janvier 1894.

Mr..... (le nom de l'élève.)

a acheté de N. HAMEL & CIE

40	Barils farine extra	à \$5.00	200		
7	Boucauts sucre, 6390 lbs	" .40	277	20	
2	Douz. bocaux sel, 24,	" .20	4	80	
1	" jambons, 144 lbs	" .12 ½	18		
	Reçu à compte				500
	N. Hamel & Cie.				175
	Balance				325

Copier les factures qu'on reçoit serait une perte de temps, aussi on ne les copie pas mais on les numérote soigneusement et on les serre dans un classeur où on peut les retrouver facilement lorsqu'on en a besoin.

On passe écriture au brouillard d'une vente de la manière suivante :

Acheté de (nom du vendeur) à crédit, ou au comptant, ou contre notre billet, etc ; Mdses suivant facture no. (somme indiquée dans la dernière colonne du brouillard.) Suivant facture no. veut dire qu'on peut trouver le détail de l'achat en consultant la facture dont le numéro est donné.

VENTES AU COMPTANT.—C'est une perte de temps de passer écriture au brouillard de mdses vendues au comptant.

LANGUE ANGLAISE

LESSON TWENTY-SECOND

(Pour l'Enseignement Primaire)

Review last lesson. Dictate the following sentences : George is a good boy ; he goes to school every day. 2. Mary studies hard ; she will get the medal ; 3. Last night the snow covered the fields ; this morning it has melted away. 4. Mary and Jane have bicycles ; they go riding every day ; 5. The old woman sat in the corner ; she was knitting stockings.

After they have been spelled, say :

Q. *In, "George is a good boy ; he goes to school every day," how many sentences ?*

Ans. Two.

Q. *Write the first sentence and underline the bare subject and the bare predicate ?* Ans. *George is a good boy.*

Q. *Write the second sentence and underline the bare subject and bare predicate. He goes to school every day.*

Q. *What word could be used instead of he ?* Ans. George.

Q. *What kind of word is George ?* Ans. George is a name word or noun.

Q. *What kind of word is it ?* Ans. He is used instead of a noun ; *he* is called a pronoun.

Q. *In, "Mary studies hard ; she will get the medal," how many sentences ?* Ans. Two.

Q. *Write the two sentences and underline each bare subject and bare predicate. Ans. Mary studies hard ; she will get the medal.*

Q. *What does she in the second sentence stand for ?* Ans. She stands for the noun Mary ; therefore *she* is a pronoun.

Q. *In, "Last night the snow covered the ground ; this morning it has melted away," How many sentences ?* Ans. Two.

Q. *Write the two sentences and underline each bare predicate. Ans. Last night the snow covered the ground ; this morning it has melted away.*

Q. *What does it in the second sentence stand for ?* Ans. It stands for the noun snow therefore *it* is a pronoun.

Q. *In "Mary and Jane have bicycles ; they go riding every day," how many sentences ?* Ans. Two.

Q. *Write the two sentences and underline each bare subject and each bare predicate. Ans. Mary and Jane have bicycles ; they go riding every day.*

Q. *What does the word they in the second sentence stand for ?* Ans. They stands for the nouns Mary and Jane, therefore it is a pronoun. Etc., etc.

Q. *Name the different pronouns to be found in the preceding sentences. Ans. He, she, it, they, she.*

Definition.— A pronoun is a word that stands for a noun.

Copy the following sentences, then write in one column the nouns, in another the corresponding pronouns. Jessie has a canary ; she feeds it every morning. Gold is yellow ; it is one of the precious metals. Iron and tin are minerals ; they are found in England. Joseph was a son of Jacob ; he was sold by his brothers. William, study the lessons given by the teacher if you wish to win the prize.

Jessie	she
Canary	it
Gold	it
Iron, tin	they
Joseph	he
William	you

DICTATION

A HORSE WITH A GOOD MEMORY

Mr Smith, a gentleman who *lived* on the *borders* of Yorkshire, *owned* a fine young horse, which was *called* Charlie. Charlie was *wonderfully* intelligent ; but he would *allow* no one to *ride* him but his master. *On one occasion* Mr Smith had to go a long *way* across the moors, by a *way* on which he had never *traveled* before. Several times he found it *hard* to find the *track* ; but as he *started* very early in the morning, he had plenty of time to *ask* at houses and cottages on the way, and so he succeeded in reaching his journey's end before *nightfall*.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Lived, dwelt.—Borders, confines.—Owned, had.—Called, named.—Wonderfully, remarkably.—Allow, permit.—No one, nobody.—Ride, mount.—On one occasion, once.—Way, distance.—Way, road.—Traveled, journeyed.—Hard, difficult.—Track, road.—Started, set out.—Ask, inquire.—Nightfall, dark.

RECITATION

THE DAISY

1

There is a flower, a *little* flower
With *silver* crest and *golden* eye,
That welcomes *every* changing hour,
And weathers *every* sky.

2

The purple *heath*, and golden *broom*,
On moory mountains catch the gale ;
On *lawns* the *lily* sheds perfume,
The *violet* in the *vale* ;

3

But *this* bold floweret climbs the *hill*,
Hides in the *forest*, haunts the *glen*,
Plays on the margin of the rill,
Peeps round the *fox's* den.

4

Within the *garden's* cultured round
It shares the sweet *carnation's* bed ;
It blooms on *consecrated* ground
In honour of the *dead*.

5

On *waste* and *woodland*, *rock* and *plain*,
Its humble buds unheeded rise ;
The *rose* has but a *summer* reign ;
The *daisy* never dies

Taken from *Standard recitations*.

NOTES

1

The Daisy is small, but not to be despised.
Silver crest means the white fringe. *Golden eye* means the yellow centre. *Every changing hour* means any kind of weather.
The Daisy does not fear snow, rain hail, or sun.

2

Heath means heather, on moors and wastes ;
broom is a yellow flower. *Moory* means moor-land. *Gale* means wind.
On turf near houses the *lily sheds perfume*, sends out fragrance :
The *violet* does the same in the valley.

3

But the daisy grows in exposed places. *Floweret* means little flower.
It grows on the hill, in the wood, in the *glen*, the rocky valley : It grows beside the streamlet,
and at the edge of the *fox's* hole in the ground.

4

Yet it grows in the *garden* : *cultured* means cared for ; *round* means a plot shut off.
The *carnation* is a kind of 'pink' ; *shares* means has part of.
Consecrated ground is burial ground, the churchyard and cemetery.
In *honour*, in memory of the dead (on their graves).

5

Waste means moor, heath ; *woodland* means forest, copse ; a *plain* is a level piece of country. *Humble*, means quiet, modest ; *Unheeded* means unnoticed. *Summer reign*, is queen only in summer ; the daisy blooms all the year round.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LES GRANDS REVENANTS

(Pour l'Enseignement Primaire)

Quel contraste ! me disais-je, et en même temps quel accord entre ce jour et demain ! Aujourd'hui, c'est la fête de tous les Saints, et c'est avec des transports de triomphe que nous avons chanté ce refrain :

Ils moissonnent dans l'allégresse
Ce qu'ils ont semé dans les pleurs.

Demain, c'est le jour des Morts, et dans l'église toute tendue de noir, retentira, après le glas funèbre, l'hymne entrecoupée de sanglots du *Dies Iræ*.

Et je me sentais envahir par une angoisse immense à cette pensée : Tous les saints sont parmi les morts ; mais tous les morts ne sont pas parmi les saints !

La nuit était calme et sereine. La cité dormait dans le silence et la paix. Et je songeais à ces autres cités, qui sont aux portes de la ville, et qui sont plus silencieuses encore, quoiqu'elles renferment une population plus nombreuse et plus dense—le peuple des morts.

Tout oppressé par le souvenir des nombreux habitants que je connais dans ces villes funèbres, je fermai mon livre, et je sortis, dans l'espoir que l'air frais de la nuit soulagerait ma tête brûlante de fièvre.

Je longeais le mur du Château-Frontenac lorsque minuit sonna aux horloges du Parlement et de l'Hôtel-de-ville. Les sons arrivèrent lentement, à des intervalles uniformes, comme des glas funèbres ; et ils avaient à peine cessé lorsque la trompette de la Gloire du monument Champlain retentit. Son appel fut court mais éclatant, *tuba mirum spargens sonum !*

Alors, je vis un grand fantôme se lever de terre en arrière du Bureau de Poste, et monter lentement la colline de la Terrasse.

Il n'avait rien des apparences décharnées et rigides de la mort, rien de la nudité horrible et des os blanchis du squelette.

Son corps était glorieux, transparent, et semblait revêtu d'une chair vivante et lumineuse. Il était enveloppé d'amples vêtements blancs comme les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse ; mais les lignes de sa personne étaient indéfinies, car un brouillard léger, irisé par les rayons de la lune, flottait autour de lui.

Il s'approcha du monument Champlain, et le considéra longtemps, en en faisant le tour ; puis il s'éleva de terre jusqu'à la statue du grand homme et sembla se confondre en elle en la revêtant d'une enveloppe lumineuse.

Quelques instants après, je l'aperçus accoudé à la balustrade de la terrasse regardant dans la direction de N.-D. des Victoires.

Tout absorbé dans sa contemplation il se mit à parler à voix haute, et voici ce que j'entendis :

Quel bonheur j'éprouve toujours à revoir ces lieux ! Mais c'est à peine si je les reconnais tant ils sont changés.....

Comme tout ce qu'il y a de matériel dans nos œuvres se défait et tombe en poussière ! Que sont devenus mon habitation, ma chapelle, mon fort ? Il n'en reste plus que des atômes perdus dans le sol.

Mais tout ce qu'il y avait d'idéal et de surnaturel dans mon œuvre a survécu à toutes les puissances de destruction. L'immatériel seul subsiste, et se perpétue, au milieu des ruines que les siècles entassent !

“ Que j'ai donc eu raison de m'attacher au surnaturel des choses, et d'asseoir ma fondation sur un principe qui défie les ravages du temps !

“ Non seulement ce principe de vie a fécondé l'humble semence que j'ai jetée dans ce sol, et lui a assuré l'avenir. Non seulement il m'a donné la félicité dans le monde des âmes, mais par un retour imprévu des choses humaines, il m'attire aujourd'hui la gloire sur terre et les applaudissements des hommes !

“ Cela n'importe guère dans le monde où je vis ; mais je m'en réjouis parce que cela sert à la glorification de Dieu. . . ”

En poursuivant son soliloque, Champlain—car le revenant, c'était lui—se dirigea vers le Château Frontenac.

Quand il arriva à la grande poterne arquée qui relie les deux ailes du château, il se trouva en face d'un autre fantôme glorieux qui en sortait.

— Frontenac ! s'écria-t-il, et tous deux s'étreignirent dans une accolade chaleureuse.

— Je t'attendais, père, dit Frontenac. Cet admirable petit coin de notre chère Nouvelle-France devait irrésistiblement nous réunir cette nuit !

— Nouvelle-France ! c'est bien de ce nom que j'avais baptisé en effet cette terre choisie, où je voulais imprimer l'image de la mère-patrie. Et quand j'en dessinais la carte, j'étais loin de penser que je travaillais pour l'Angleterre !

— Hélas !

— Il ne faut pas dire “ hélas ” ! mon cher ami, puisque Dieu l'a voulu. Ses décrets sont encore bien mystérieux pour nous parce que nous ignorons l'avenir ; mais Lui sait ce qu'il fait et ce qui est mieux. Remarque bien, d'ailleurs, qu'il n'a pas détruit notre œuvre : il l'a seulement modifiée. L'édifice est debout, et le nom inscrit sur la façade est seul changé !

— C'est égal, je me glorifie toujours d'avoir repoussé l'amiral Phipps !

— Tu as raison, et quand tu lui as fait ta fière réponse, j'en ai tressailli au fond de mon tombeau.

C'était ton devoir, et quand j'ai moi-même répondu aux sommations de David Kertk, j'obéissais à la même impulsion patriotique et au même devoir. Je fus moins heureux que toi, et je me souviens encore de mon poignant chagrin quand il me fallut capituler.

Mais la Providence, qui m'avait tout enlevé, me rendit tout trois ans après.

Soumis désormais à sa volonté sainte attendons avec confiance l'accomplissement de ses impénétrables desseins. Qui sait ce que l'avenir réserve à nos descendants !

En causant ainsi, les deux fantômes se promenaient sur la Terrasse, admirant la beauté des paysages qui les défendaient jadis contre la nostalgie, et se réjouissant des développements de leur œuvre.

— Tiens, disait Frontenac, c'est là-bas que les vaisseaux de Phipps avaient jeté l'ancre et c'est ici que je reçus son parlementaire.

— Voici l'endroit, reprenait Champlain, en l'indiquant de la main, où j'avais bâti mon fort, et c'est au versant de cette colline que s'élevait à l'ombre de grands arbres la chapelle où je fus enterré.

— Et maintenant, tu dois te sentir grandir en voyant le splendide monument qui a remplacé ton vieux fort.

— Mon cher Frontenac, ce sont nos œuvres qui en grandissant, nous font grandir avec elles.

Qu'était Romulus quand il entoura d'un fossé sur la colline du Palatin l'humble habitation qui allait devenir Rome?— Un obscur aventurier. Mais une grande cité s'est élevée sur son tombeau, et ses habitants ont mis Romulus au rang des Dieux !

Qu'étais-je moi-même quand je bâtissais l'habitation de Québec ? Un simple marin, inconnu du grand monde. Mais une illustre et belle ville, a surgi des cendres de ma demeure ; tout un peuple s'est formé autour d'elle, et ce peuple vient de me faire une apothéose !

— Allons donc voir l'obélisque de pierre qui s'élève au milieu des arbres du Jardin du Fort.

— Allons, répondit Champlain. Et les deux anciens gouverneurs se dirigèrent de ce côté.

Ils allaient monter l'escalier du jardin lorsqu'ils aperçurent le glorieux vainqueur de Carillon descendant à leur rencontre.

Tour-à-tour ils l'étreignirent dans leurs bras ; et leur transport fut tel qu'ils ne virent pas un quatrième personnage, debout derrière Montcalm.

— Quel est donc celui-ci ?— demanda Frontenac, en l'apercevant.

— C'est mon vainqueur, et mon ami Wolfe, dit Montcalm. Ennemis dans la vie, nous sommes devenus des frères dans la mort, le même jour, dans la même bataille ; et maintenant le même monument redit à la postérité notre gloire commune. Et sur la terre arrosée de son sang et du mien, sa race et la nôtre fraternisent !

WOLFE

Oui, et les deux races sont destinées à ne former qu'un seul peuple.

CHAMPLAIN

Ah ! Général, votre vaillante épée n'est pas de force à trancher cette question qui est encore un des secrets de l'avenir.

WOLFE

Cependant, mes amis, il me semble que l'histoire me donne raison : la Providence a voulu et elle veut que Français et Anglais vivent ensemble et ne forment sur la terre canadienne qu'une seule nation. Vous vous êtes vainement défendus contre ses décrets : elle vous a fait entrer forcément dans la grande famille d'Albion, et nous devons nous traiter mutuellement comme des frères.

MONTCALM

Oui, sans doute. Mais cette union voulue par la Providence n'a pas assimilé les deux races, et leurs différences de caractères rendent quelquefois leurs frottements un peu rudes.

FRONTENAC

Voilà. Les Anglais s'appelaient autrefois les Angles, et ils sont restés un peu anguleux ; mais par le frottement les angles s'useront, et les chocs finiront par disparaître.

MONTCALM

Il est certain, mon cher Wolfe, que nos compatriotes ont beaucoup appris sous ce rapport. Ils savent maintenant que la liberté est le vrai fondement des trônes et la vraie sauvegarde des institutions.

Les tyrans se trompent toujours lourdement. Ils croient bâtir, et ils démolissent. Ils croient assurer l'avenir, et ils le perdent. En tuant, ils font des immortels.

Les croix qu'ils dressent deviennent des trônes ; les pierres qu'ils jettent aux lapidés forment des monuments de gloire.

WOLFE

Ton éloquence, mon cher ami, prêche un converti. C'est en lui refusant la liberté que ma patrie a perdu la Nouvelle-Angleterre ; et c'est en l'accordant au Canada qu'elle a conservé cette incomparable colonie.

CHAMPLAIN

Très bien dit. Mais cet exemple, Wolfe, ne démontre pas seulement les bienfaits de la liberté ; il prouve aussi combien nos vues sont courtes quand nous plongeons nos regards dans l'avenir.

Quand, au prix de ta vie, tu faisais la conquête de la Nouvelle-France, tu croyais bien que l'Amérique du Nord allait faire à jamais partie du royaume britannique. Ta conquête paraissait bien être l'agrandissement de la Nouvelle-Angleterre. Et cependant, ce fut quelques années après seulement que la Nouvelle-Angleterre se sépara violemment de la mère-patrie, et fut à jamais perdue pour la couronne britannique.

WOLFE

Hélas ! Oui, j'en conviens, la formation de la République Américaine, et sa longue inimitié contre l'Angleterre étaient bien loin d'entrer dans mes prévisions. Mais c'est précisément pour empêcher la même éventualité de se reproduire en Canada que je plaide la cause de la liberté en faveur des deux races.

Ceux qui veulent absolument les fusionner ont tort. La fusion n'est pas nécessaire. Il suffit qu'elles vivent en harmonie ; et leurs dissemblances produiront alors entre elles une noble émulation— ce qui est un élément de progrès dans l'ethnogénie des peuples.

Si jamais l'assimilation se fait, elle sera l'œuvre du temps, et non des hommes. Ceux qui entreprendront d'en hâter l'accomplissement la retarderont ou la rendront impossible.

Mais, dis-moi, Champlain, père de la nationalité Canadienne-Française, qu'espères-tu pour ta fille ? Crois-tu donc à un retour possible de la France en Canada ?

CHAMPLAIN

Oh ! non. La France a dit son dernier mot dans le traité de 1763.

Mais je crois que ce n'est pas pour finir par l'absorption que cette nationalité a survécu à toutes les causes de mort.

Je crois qu'elle est appelée à jouer un rôle important dans les destinées futures de l'Amérique du Nord.

Quel sera ce rôle ? Je n'en sais pas plus long que toi-même sur ce problème intéressant.

Ici, Montcalm rappela à Wolfe qu'ils avaient projeté d'aller revoir les Plaines d'Abraham, et qu'ils en avaient juste le temps avant l'aurore.

— Et moi, dit Frontenac, je m'en vais à la Basilique, où j'espère rencontrer Laval à qui j'ai depuis longtemps confessé mes torts, et qui est maintenant mon meilleur ami.

Les quatre grands Revenants se séparèrent donc, et Champlain resta seul à se promener sur la Terrasse jusqu'aux premières lueurs de l'aube naissante.

A. B. ROUTHIER.

Québec, 1 Novembre 1898.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ (1)

Il y a une doctrine philosophique connue sous le nom de septicisme, qui ne croit pas à l'existence de la vérité, ou, si elle l'admet, proclame bien haut l'impuissance de notre raison à la découvrir d'une manière certaine.

Le septicisme naquit probablement des disputes plus ou moins embrouillées de la fausse philosophie. Ainsi, à force d'entendre des affirmations contraires appuyées en apparence sur de bonnes et solides raisons, l'ignorance et la sottise qui ne jugent que sur les apparences, eurent bien vite fait de proclamer la nécessité du doute universel.

Peut-être est la seule parole sage qui puisse s'échapper de nos lèvres, et malgré les plus vigoureuses démonstrations ou les preuves les plus palpables, nous ne pouvons nous empêcher, d'après cette singulière erreur, de nous tenir sur la réserve, gardant soigneusement l'adhésion de notre esprit pour une manifestation de la vérité qui ne se produira jamais.

Je n'ai pas à discuter la valeur du scepticisme au point de vue philosophique.

Le bâton de Molière est du reste à la disposition de qui veut s'en servir.

Seulement, je dois en tenir compte dans le travail que je me suis imposé ; car on est plus ou moins douteur ou sceptique en notre siècle, lorsqu'il s'agit des choses qui sortent du domaine de la matière, des affaires et de la politique.

Je sens donc le besoin, dans la crainte que les grands principes de la philosophie scolastique ne trouvent la conviction un peu réfractaire chez certains lecteurs, de revenir à la charge, par une autre voie, pour établir les droits de Dieu sur l'homme et les devoirs de celui-ci envers son Dieu.

(1) Voir livraison de septembre 1898.

Cette fois, je laisse la spéculation pour ne m'en tenir qu'à l'expérience, et je me dis : si les faits viennent à l'appui du raisonnement, il faut de toute nécessité que ce dernier soit juste.

Car, de la rencontre des deux méthodes inductive et déductive que l'on emploie dans la recherche de la vérité, il doit résulter une conclusion évidemment certaine.

Dans les sciences positives on admet de simples théories, pour la double raison qu'elles se prêtent à l'explication des phénomènes physiques. Ainsi, grâce aux lumières de l'histoire et de l'archéologie, nous allons promener nos regards sur l'humanité pour voir ce qu'elle a été par rapport à Dieu ; et, si nous la trouvons en tous temps et en tous lieux fidèle à remplir le triple devoir dont nous avons parlé, nous concluons de cet accord entre l'expérience et le raisonnement que cette même humanité est bien réellement ce qu'elle se croit être, c'est-à-dire, obligée à connaître, aimer et servir Dieu son créateur et maître.

Un premier examen nous révèle que l'homme, depuis qu'il est sur la terre, cherche à connaître la divinité.

Chez la plupart des grands peuples de l'antiquité, en effet, on retrouve une tradition religieuse parfois consignée dans des livres qui semblent s'identifier avec leur existence nationale, comme la Bible des Juifs, les Kings des Chinois et le livre de Manou de l'Inde ; ou contenue dans des écrits plus particuliers, par exemple ceux du Phénicien Sauchoniaton, ceux de Bérose citant les traditions Chaldéennes, et les œuvres beaucoup plus connues des philosophes grecs et romains ; ou enfin confiées à des monuments qui ont résisté aux injures du temps : tels sont les hiéroglyphes de l'Égypte et les antiquités assyriennes, les ruines de la Rome païenne et les fresques touchantes des catacombes.

De plus, quand les pierres sont muettes pour nous transmettre cette théologie du passé ou que les livres font défauts, la grande voix de l'histoire se fait entendre pour nous apprendre que depuis le commencement des temps qui sont de son domaine, jusqu'à nos jours, il ne s'est pas trouvé un seul peuple, que dis-je, une seule tribu qui n'ait eu sur Dieu un ensemble de notions plus ou moins complètes, plus ou moins vraies, que les générations se sont transmises les unes aux autres avec un soin jaloux.

Il y a eu, sans doute, des erreurs ; les esprits ont été obscurcis et la véritable notion de la divinité a semblé disparaître en certains endroits ; l'athéisme a jeté aussi sa note discordante dans ce concert résultant du consentement général des peuples ; mais, au milieu de ce mélange, je dirai le mot, de ce pêle-mêle d'idées que les hommes ont entretenues sur Dieu, on retrouve partout la même préoccupation, le même besoin de remonter par la connaissance à l'Être Souverain, le suprême objet et l'auteur de toutes les sciences.

Cette tendance de l'esprit humain se manifeste d'abord par une croyance commune à l'unité de Dieu que l'on retrouve chez les peuples les plus anciens, chez les Chinois, les Hindous, les Perses et les Phéniciens, comme l'attestent leurs différentes Cosmogonies.

Puis, à partir de l'époque où vécut Moïse (1700 avant J. C.), le polythéisme envahit le monde, attestant par la multiplication des fausses divinités ou l'apothéose des héros, une certaine croyance à un rédempteur futur.

“ Le cri des Israélites au désert “ *Fac nobis Deos qui nos præcedant* ” est réellement le cri de l'humanité antique. Il s'échappe à travers l'histoire comme la protestation de toutes les consciences, comme le besoin de toutes les nations, comme l'aspiration de tous les cœurs. Pour les Chaldéens, un Dieu dans le soleil et les astres ; pour les Égyptiens, un Dieu dans toutes les incarnations humaines ; dans l'Isis, le Typhon ou l'Osiris, un Dieu dans toutes les forces productrices ou terribles de la nature ; pour la Chine, le Japon et l'Inde, un Dieu dans les diverses transformations de Boudha et de Vishnou ; pour la Grèce et Rome, un Dieu dans toutes les personnifications des vertus et des vices, des énergies physiques, des particularités atmosphériques, des phénomènes de la nature. ” (1)

Ce Dieu que les hommes s'efforcent de connaître n'est pas une froide abstraction capable tout au plus de satisfaire une vaine curiosité de l'esprit humain ; il recueille sur le parcours des siècles les hommages successifs des individus et des sociétés, des sujets et des rois. Partout où surgit une cité, où se forme une nation, des temples se construisent, le sang des victimes rougit la terre et la fumée des holocaustes s'élève vers le ciel. Les cœurs, un moment absorbés par les biens passagers de cette vie, se dégagent des affections terrestres, pour entonner à la louange du créateur, des hymnes de reconnaissance et d'amour. Des processions se forment, des fêtes s'organisent et durant des jours, que dis-je, durant des semaines, des peuples entiers prennent part à de pieuses solennités ou donnent libre cours à leur joie exubérante par de saintes réjouissances.

“ On a remarqué, dit Rollin, que dans tous les siècles et dans toutes les contrées les nations, quelque différentes et quelque opposées qu'elles aient été par leurs caractères, leurs inclinations, leurs mœurs se trouvent toutes réunies dans un point essentiel, qui est le sentiment intime d'un culte dû à un Être Suprême, et des pratiques extérieures qui servent à manifester ce sentiment au dehors. Dans quelques pays qu'on se transporte, on y trouve des prêtres, des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des temples ou des lieux consacrés à la religion. ”

Comme on le voit, il y aurait une étrange aberration des esprits et des cœurs si la froide indifférence religieuse devait seule régner sur cette terre. En d'autres termes, si notre siècle positif, plongé dans la matière, en rupture de ban avec Dieu, raisonne sainement, il faut admettre que l'humanité tout entière a dévié de sa route et que le monde n'est plus qu'une œuvre à reprendre.

Mais non, cet aveu des siècles passés, ce cri des générations qui ne sont plus, montant vers le trône du très Haut comme la suprême expression de l'adoration et de l'amour : tout cela ne saurait être basé sur l'erreur. Évidemment l'humanité a raison et notre siècle se trompe.

Que dis-je, il a raison, car c'est faire beaucoup trop d'honneur aux incrédules que de l'identifier avec une poignée de mauvais chrétiens, qui ont oublié dans l'éniivrement du succès ou les basses délectations du vices, les pratiques religieuses de leur jeunesse.

D'ailleurs, ils ont beau protester de leur incrédulité, nos modernes im-

(1) D'Arras Histoire de l'Église II vol. page 9.

pies ne nous empêcheront pas de leur courber l'échine devant le grand Dieu qu'ils outragent.

Oui, malgré leurs blasphèmes, leurs doutes, et leurs négations ; malgré leurs superbes dédains et leur haine farouche ils ne peuvent se soustraire tout à fait à la loi de Dieu. Leurs actes démentent leurs paroles et, tout en proclamant la supériorité sur le droit de la force brutale et des appétits grossiers, ils portent en eux des consciences en révolte contre leurs doctrines subversives.

Ainsi, si j'interroge la conduite du matérialiste ou de l'athée, je m'aperçois que pour eux, comme pour le commun des mortels, il existe une distinction entre le bien et le mal ; je les vois réprouvant certains crimes flétris par le droit naturel et proclamant bien haut l'existence d'obligations qui ne relèvent que de la seule conscience.

Or, ce droit universel plus ou moins altéré, mais jamais anéanti, qui a su soumettre à ses lois tous les peuples du monde, comme il ne relève d'aucun pouvoir humain, ne saurait venir que de Dieu.

Lui seul a pu l'inscrire en caractères ineffaçables dans nos cœurs comme une participation de la loi universelle et divine qui ordonne toute chose à sa fin.

Par conséquent, en obéissant aux dictées de leurs consciences, tous les hommes, y compris les impies, ont rendu et rendent encore à Dieu l'hommage, de leurs volontés libres.

De plus, aussi longtemps que l'incrédulité n'aura pas complètement dépouillé ce qui lui reste d'honnêteté, nous pourrons jouir de son inconséquence, nous la représenter comme une preuve évidente des droits de Dieu sur l'homme et voir en elle, ou le constater, un témoignage irrécusable de l'autorité divine s'exerçant, en dépit de tous les obstacles, jusque sur les ruines morales de l'humanité.

Maintenant, je me résume et je conclus :

Nous avons découvert par le raisonnement que l'homme doit remplir certains devoirs envers Dieu son créateur et maître.

Anxieux de savoir si la réalité des faits était d'accord avec notre raison, nous avons jeté un coup d'œil rétrospectif sur ceux qui nous ont précédés sur la terre pour voir quelle fut leur conduite relativement à ces mêmes devoirs.

Or, il résulte de l'examen que nous avons fait, que tous les hommes ont observé, ou à peu près, ce que la raison nous a prescrit.

Il n'y a donc pas à hésiter devant la conclusion qui s'impose. A moins de reculer devant l'évidence et de nier l'existence même de la vérité, nous devons admettre avec l'humanité qu'il faut *connaître, adorer, aimer et servir Dieu.*

D. M. A. MAGNAN, Ptre.

St-Gilles, novembre 1898.

AUX LECTEURS

A partir du 1^{er} janvier, les éditeurs de revue auront à payer au département des postes $\frac{1}{4}$ de centin par livre pour frais de transport ; au mois de

juin 1899 les frais augmentent de $\frac{1}{4}$ de cts. à $\frac{1}{2}$ cts. C'est une taxe assez lourde. Jusqu'à présent, l'*Enseignement Primaire* était, comme les autres journaux, distribué gratuitement. Voilà une dépense considérable que nous n'avions pas prévue. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement nous rendraient donc service en nous en faisant parvenir le montant aussitôt que possible.

Les personnes qui reçoivent l'*Enseignement Primaire* depuis septembre 1898 voudront bien nous adresser *une piastre* et celles dont l'abonnement est expiré avec la livraison de novembre, et qui désirent continuer l'abonnement jusqu'aux prochaines vacances, doivent nous faire parvenir 70 cts. *Pas de timbres.*

Il n'y a que les écoles sous contrôle qui reçoivent gratuitement l'*Enseignement Primaire*.

SCIENCE SOCIALE

ECONOMIE POLITIQUE (1)

LA MISÈRE

L'imprévoyance et le vice conduisent l'homme à la misère. Il faut distinguer la *misère* et la *pauvreté*. L'homme pauvre peut encore se procurer le nécessaire ; s'il n'épargne pas, il parvient du moins à subvenir à ses besoins ; la misère n'a même pas le nécessaire : pour soutenir son existence le misérable doit avoir recours à la charité.

La misère provient de causes diverses. Les *causes physiques*, telles que la maladie, les infirmités, mettent l'homme dans l'impossibilité de gagner sa vie : il tombe alors dans la misère, s'il n'est secouru par ses semblables. Le christianisme a enseigné au monde la charité, il en a donné l'exemple en fondant des établissements destinés à recueillir les déshérités de la nature, les victimes du sort ou de la vieillesse. Ces malheureux sont excusables. Il n'en est pas de même de ceux dont la misère est due à des *causes morales*, c'est-à-dire à leurs passions. L'orgueil qui engendre le luxe et la prodigalité, la paresse, l'intempérance, l'amour du plaisir, sont les causes les plus ordinaires de la misère. La religion seule, qui exhorte l'homme à réprimer ses passions, peut combattre ces influences néfastes.

Quant aux *causes sociales* de la misère, dont les principales sont l'excès des charges et l'insuffisance des ressources, elles résultent de la mauvaise gouverne de la société : c'est donc à la société de trouver le remède à ces maux. La tâche est difficile, et, malgré ses efforts, la société marche à pas lents dans cette voie. Que l'ouvrier ne compte pas trop sur elle, qu'il cherche par lui-même à

[1] Voir livraison de septembre.

échapper à la misère. Il combattra l'insuffisance des ressources en réduisant ses dépenses superflues, en travaillant d'une façon suivie et régulière, ne consacrant au repos et au loisir que le jour désigné par Dieu lui-même. L'Etat seul peut compenser l'excès des charges : il le fera par les privilèges et les avantages dont il favorisera les familles nombreuses, et contribuera par de sages mesures au développement du bien-être et de la moralité dans les classes laborieuses.

Hygiène

LES DENTS

Une de nos autorités médicales attribue la plupart des difformités des dents au surmenage mental trop prématuré, exercé, à ce moment de la vie, où toute la force de l'organisme doit être consacrée au développement physique.

Pendant les sept premières années de l'existence, le cerveau et le système nerveux, loin d'être surmenés, doivent être ménagés absolument et le développement doit plutôt en être retardé que stimulé. La vie en plein air, le jeu, une nourriture abondante et saine, de longues périodes de repos, constituent la règle à suivre en ce qui concerne les enfants.

Il faut prendre des dents le plus grand soin, non-seulement à cause des dents elles-mêmes, mais encore eu égard aux ravages que de mauvaises dents exercent sur la santé générale. L'haleine d'une personne qui a de mauvaises dents est souvent tellement fétide qu'on ne peut la respirer sans péril ; mais là n'est pas encore le pire. Les molécules toxiques qui rendent les aspirations si nuisibles, se transportent inévitablement dans les poumons du malade, où tôt ou tard, leur influence se fait sentir ; mêlées aux aliments et à la boisson, elles arrivent à l'estomac, où leur poison subtil est absorbé ainsi dans la circulation et pénètre tout le système de son influence morbide.

DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 10 octobre 1898.

Aux recteurs des Universités, aux directeurs des Séminaires et des Collèges, aux principaux des Ecoles normales, aux supérieurs et directrices des " High Schools, " des académies et des autres maisons d'éducation supérieure, et aux Commissaires et aux Syndics des écoles publiques de la province de Québec.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la province de Québec prendra part à l'exposition universelle de Paris, en 1900, et c'est le désir du gouvernement que le département de l'instruction publique adopte dès maintenant des mesures propres à faire connaître à l'étranger notre système scolaire, tel qu'il est et tel qu'il fonctionne.

Pour me conformer à ce désir et à celui des comités du Conseil de l'Instruction publique, je crois de mon devoir de m'adresser à toutes les maisons enseignantes de la province pour les prier de prêter leur concours efficace à la préparation de cette exposition. Une seule année scolaire nous sépare de l'époque où il faudra expédier en France les objets à exhiber. Profondément convaincu de l'importance qu'il y a de figurer avec avantage à ce concours universel et de faire connaître le mécanisme de notre loi scolaire, de même que le fonctionnement de nos maisons d'éducation, depuis l'université jusqu'à la plus humble école élémentaire, je n'ai aucun doute que je puis compter à l'avance sur votre précieuse adhésion et votre participation empressée à assurer le succès de cette exposition scolaire.

Je n'ai qu'à me rappeler les grandes expositions de Paris, de Londres et de Chicago pour croire que par les efforts combinés de nos maisons d'enseignement nous pourrions, en 1900, mériter les témoignages flatteurs que nous avons obtenus aux expositions antérieures et recevoir de nouveaux encouragements à promouvoir le progrès de l'instruction parmi nous.

Il importera, je pense, que les maisons d'éducation supérieure fassent l'historique de leur institution, qu'elles en indiquent la composition du corps administratif et du corps enseignant et donnent le nombre d'élèves qui la fréquentent. Les maisons mères indiqueront aussi leurs succursales, même celles qui sont situées en dehors des limites de la province.

Une photographie soigneusement exécutée de l'extérieur des édifices, des bibliothèques, des laboratoires, des appareils de chauffage et d'éclairages, des salles académiques, pourront faire partie des objets destinés à l'exposition.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ce qu'il importe, dans cette exposition, c'est de faire juger nos travaux d'écoles dans leur ensemble. Nos hautes maisons d'éducation recueilleront les travaux propres à faire connaître l'excellence de leurs cours d'études, tels que dissertations philosophiques, compositions scientifiques, thèmes grecs et latins, amplifications littéraires, les autres devoirs journaliers des élèves, les cahiers d'honneurs, etc. Nos collègues commerciaux et nos écoles primaires pourront envoyer leurs cahiers d'écritures, de tenue de livres, de dessin, de cartographie, de devoirs avec les corrections du maître.

Je solliciterai les couvents et les autres écoles de filles de vouloir bien faire préparer par leurs élèves des travaux à l'aiguille, reprises, raccommodages, tricots, broderies et autres qui seront expédiés quand la demande leur en sera faite.

Je prie MM. les commissaires et les syndics d'écoles de s'entendre avec M. l'Inspecteur du district d'inspection sur les instructions à donner aux instituteurs et aux institutrices de leurs municipalités respectives et sur tout ce qui serait de nature à aider ceux-ci dans l'exécution complète de la demande que je leur adresse. Les programmes d'études seront pour les titulaires des écoles un guide sûr dans la préparation des travaux qu'ils devront m'envoyer.

Les devoirs des élèves des écoles publiques destinés à l'exposition devront être conservés dans l'armoire de la classe, prêts à être envoyés sur demande de l'autorité compétente.

En terminant, mesdames et messieurs, laissez-moi ajouter que je compte sur votre zèle et vos efforts pour que l'exposition scolaire de la province de Québec à Paris, soit digne de son importance et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la Confédération du Canada.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

Cent vingtième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

1er octobre 1898.

La séance s'ouvre à dix heures, présidée par M. Lionel Bergeron.

Étaient présents : M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, M. l'abbé L.-A. Caron, assistant-principal ; MM. J.-E. Genest-Laquerre, Ls.-A. Guay,

F. Beaulieu, inspecteurs ; M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval ; M. F.-X. Demers, principal de l'Académie commerciale et président de l'Association de Montréal ; MM. J. Létourneau, J. Ahern, C.-J. Magnan, D. Frève, N. Tremblay, J.-N. Miller, J. Cloutier, M. Côté, O. Goulet, P. Goulet, Z. Bergeron, T. Simard, P. Mercier, N. Francœur ; MM. Blais et Turcotte, maîtres d'études et les élèves-maîtres de l'E. N. L.

Le procès-verbal de la dernière séance étant lu et adopté, M. le Président prie M. Ahern de donner sa conférence sur la tenue des livres. Ce dernier propose de s'entendre d'abord sur la question du fonds de pension, et, vu son importance, la conférence est remise à la séance de l'après-midi. M. Demers donne lecture du procès-verbal d'une séance spéciale de l'Association des instituteurs de Montréal, où le sujet a été longuement débattu. Il s'en suit une longue et vive discussion à laquelle prennent part MM. Demers, Ahern, Magnan, Beaulieu, Létourneau et Guay. Il est enfin proposé par M. J. Ahern, secondé par M. J. Létourneau, et résolu :

“ Que l'Association des instituteurs de Québec, après avoir pris connaissance des amendements suggérés par la conférence de Montréal, ne croit pas devoir les accepter, mais qu'elle s'en tient strictement à l'entente qui a eu lieu antérieurement et qui a reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction publique. ” Et la séance s'ajourne à 11 1/2 hrs.

La seconde séance s'ouvre à deux heures.

M. Ahern donne alors sa conférence sur la tenue des livres, laquelle intéresse beaucoup l'auditoire. “ L'enseignement de la tenue des livres, dit-il, développe et cultive l'intelligence en apprenant à réfléchir. On ne doit pas commencer par une foule de définitions qui ne servent qu'à embrouiller les élèves ; mais on entre en matière immédiatement, commençant par le compte de caisse ; viennent ensuite les comptes personnels, marchandise et frais généraux. Comprenant bien ces comptes, les élèves savent la majeure partie de la théorie ; il ne reste plus qu'à les affermir par des exercices réguliers. ”

M. Miller attire l'attention de l'Association sur la mort de M. Pacifique Nantel, inspecteur, dont la carrière a été des mieux remplies. Il est proposé par M. T. Beaulieu, inspecteur, secondé par M. J.-E. Genest-Labarre, inspecteur :

“ Que cette Association a appris avec douleur la mort prématurée de M. Pacifique Nantel, inspecteur d'écoles pour le comté de Terrebonne ; que le corps enseignant de la province perd en lui un de ses membres les plus distingués et les plus dévoués ; qu'elle offre à la famille du regretté défunt ses plus sincères condoléances et que copie de la présente résolution lui soit transmise. ”

Le sujet de discussion sur l'histoire à l'école primaire est remis à la prochaine réunion.

M. N. Tremblay donnera une leçon pratique à l'école primaire : sujet facultatif.

ALPHONSE FECTEAU,
Secrétaire.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

QUÉBEC, 15 NOVEMBRE 1898.

CHER MONSIEUR MAGNAN,

Dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire* vous avez publié le procès-verbal de la session d'automne 1898 du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et, entre autres choses très importantes, vous avez ainsi porté à la connaissance de tout le personnel enseignant de la province le nouveau programme de l'examen pour les aspirants aux brevets de capacité, ainsi que certains amendements qui ont été faits aux règlements qui régissent le Bureau central des examinateurs catholiques. Il est important, je crois, de faire remarquer dès à présent à vos lecteurs que le nouveau programme a été sanctionné par arrêté ministériel et, en conséquence, que les aspirants

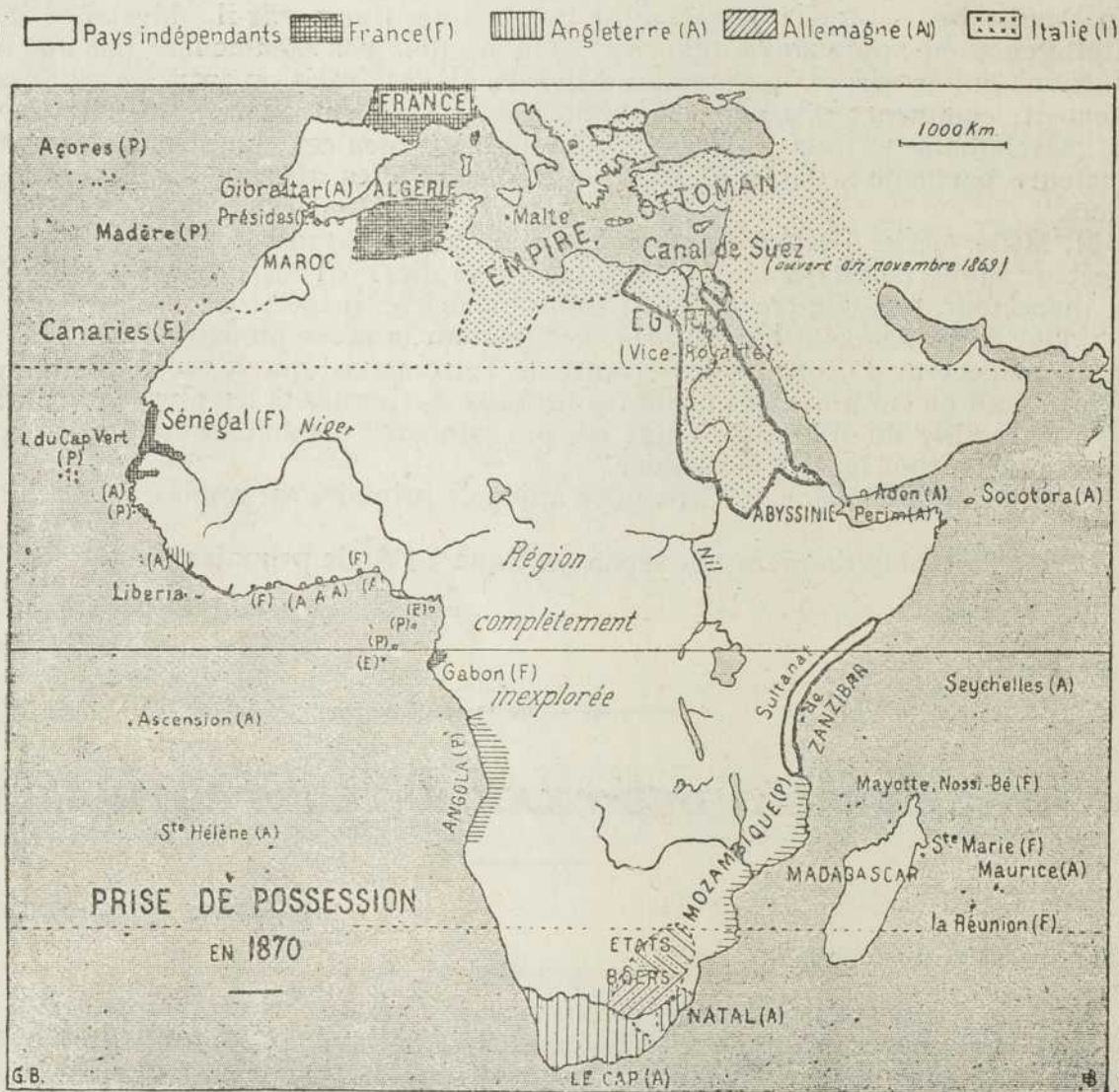
aux diplômés qui se présenteront devant le Bureau, à sa prochaine session, seront tenus de subir l'examen sur le programme tel que modifié.

Les amendements relatifs à la date de l'examen et à l'âge des aspirants ont aussi été sanctionnés, de sorte que l'examen aura lieu à l'avenir entre le 20 et le 30 juin, et les jeunes filles qui auront seize ans accomplis au 1er août 1899 seront admises à l'examen de l'année prochaine. Le Bureau déterminera assez tôt la date exacte du premier jour de l'examen pour qu'il en soit donné avis aux intéressés.

Votre bien dévoué,

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

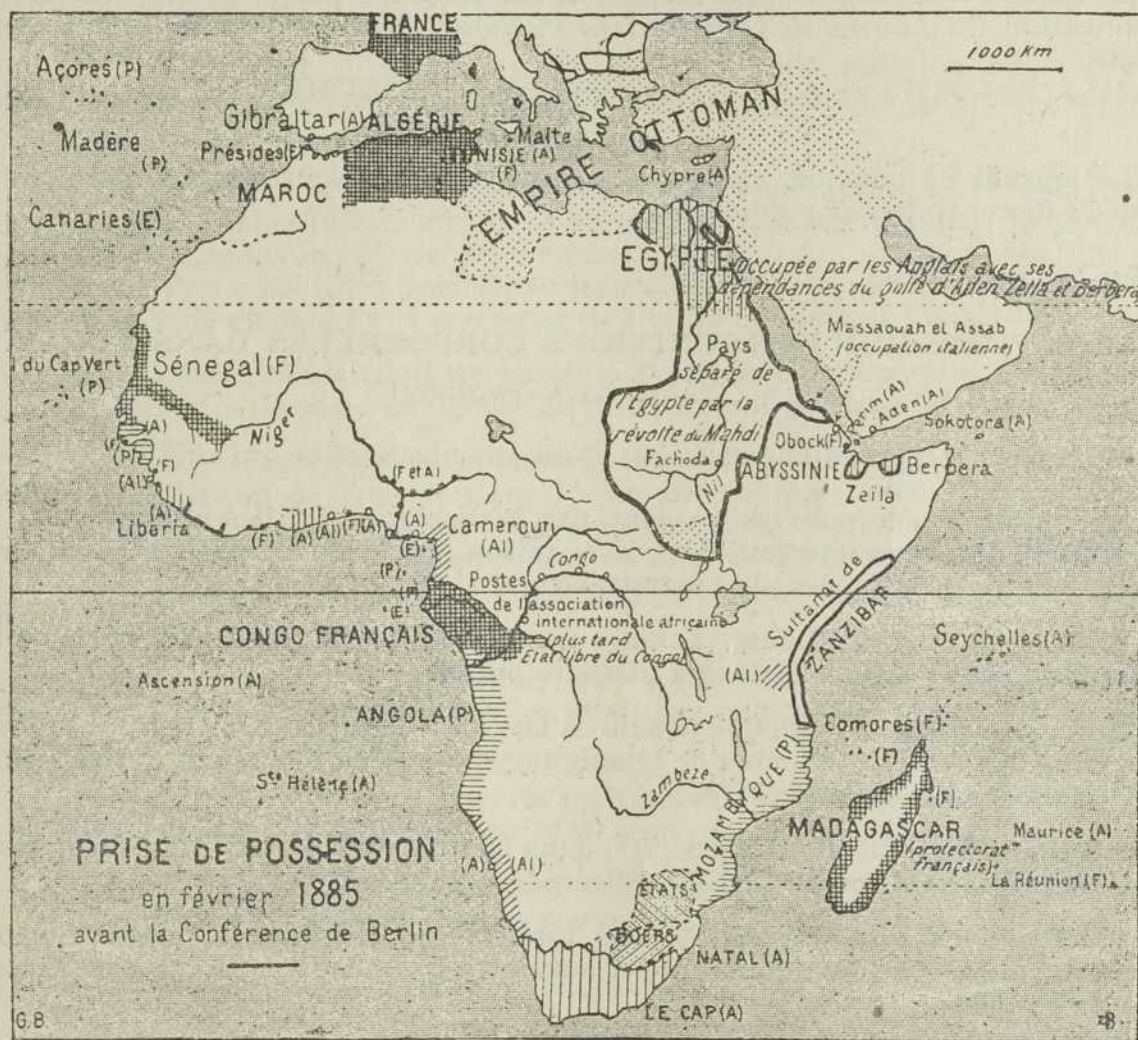
PROGRES DES EUROPEENS EN AFRIQUE, DE 1870 A 1898



Partie du rivage congolais de l'Atlantique, la mission Marchand est arrivée à Fachoda, sur le Haut Nil, et y a planté le drapeau français, menant à bien, dans des conditions véritablement épiques, une des plus difficiles expéditions coloniales de cette époque. Un pareil résultat, obtenu avec de faibles moyens, fait grand honneur aux

officiers français, aussi intelligents que braves, et aux administrateurs de l'Afrique centrale. Il aidera puissamment à régler les questions encore pendantes entre la région des Grands Lacs, la Méditerranée et la mer Rouge.—notamment la question d'Egypte dont l'importance est universelle puisque, par sa situation, l'antique terre des Pharaons domine la grande route maritime d'Extrême Orient et le couloir du Nil qui conduit au cœur du continent noir.

Portugal (P) Espagne Emp ottoman Etats boërs Etat du Congo



Nous espérons que le conflit franco-anglais sera réglé à l'amiable.—(A suivre.)

Cent septième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 27 mai 1898.

(Suite) (I)

M. le Président remercie au nom de l'assemblée le bienveillant conférencier.

M. Brisebois demande ensuite à monsieur le Président quelques explications au sujet de la disparition du *Journal de l'Instruction Publique*, M. U. E. Archambault ayant été le trésorier du journal défunt, est prié de répondre.

(I) Voir livraisons d'octobre et de novembre.

Depuis un certain nombre d'années, dit-il, nous recevions du gouvernement une souscription de 750 abonnements, soit \$750. Ce montant, réuni à celui des souscripteurs particuliers, réussissait à faire face aux frais d'impression et d'expédition et à rémunérer faiblement le digne rédacteur, M. J.-O. Cassegrain.

Le 11 février dernier, l'administration recevait du Département de l'Instruction Publique la lettre suivante :

“ Messieurs,

“ L'honorable Secrétaire de la province m'a chargé de vous informer que les arrangements en vertu desquels une allocation est accordée par le gouvernement pour la publication du *Journal de l'Instruction Publique*, doivent prendre fin le 30 juin prochain.

(Signé) BOUCHER DE LA BRUÈRE.

Le journal ne pouvant vivre avec les revenus des souscripteurs réguliers, nous avons dû discontinuer sa publication.

DE LA SUPPRESSION DES PUNITIONS CORPORELLES DANS NOS ÉCOLES.

(Discussion continuée)

M. Brisebois reprend la discussion et dit en substance ce qui suit :

Les punitions corporelles ne sont pas la discipline. Elles ne sont qu'un moyen disciplinaire que la société considère, avec raison, par trop excessif et donnant assez souvent lieu à des abus des plus regrettables.

Elles répugnent, d'ailleurs, à notre sensibilité tout autant qu'à notre raison, et ceux qui en sont l'objet sont bien à plaindre parfois.

Aussi je me hâte de dire que je suis en faveur de la suppression des punitions corporelles dans nos écoles. Nombre de témoignages des plus éloquents ne me confirment que trop dans ma conviction.

“ Aujourd'hui, dit M. Hément, (1) dans la plupart des pays civilisés, les châtements corporels sont tombés dans un discrédit sérieux. ”

Plutarque, chez les anciens, et plus tard, Saint Anselme, le pieux Gerson, Rodolphe Agricola, Erasme, Montaigne et autres s'expriment avec force contre les punitions corporelles.

A la suite de tous ces témoignages M. Hément conclut en disant : “ Tout châtement corporel, quelle qu'en soit la nature, est sans effet sérieux, dangereux, et anti-éducatif. C'est plus qu'il n'en faut, pour le proscrire. ”

Telle est aussi l'opinion de la plupart des grands pédagogues du jour, et celle qui a le plus cours dans les revues pédagogiques.

Mais, considérée au point de vue de l'application que l'on en peut faire dans nos écoles, cette question offre ici un aspect tout particulier.

Car étant données notre loi scolaire, la condition et les circonstances dans lesquelles sont généralement nos écoles, on comprend que l'on use de ces punitions, ne fût-ce que pour assurer le bon ordre et la discipline dans une école.

Tout ce que nous pouvons dire et suggérer aux maîtres, dans les circonstances,

(1) Auteur du *Petit Traité des punitions et des récompenses*.

c'est de n'user de ces punitions qu'avec beaucoup de prudence et en dernier ressort, c'est-à-dire, après avoir épuisé en vain tous les autres moyens de persuasion, et, autant que possible, avec l'assentiment des parents.

M. A.-D. Lacroix a ensuite la parole. La question qui nous occupe, dit-il, n'est pas une nouveauté. Depuis longtemps elle intéresse les gouvernements et la gent pédagogique.

A l'encontre de mon confrère, M. Brisebois, je me prononcerai en faveur des punitions corporelles. Voici pourquoi :

“ Une maison d'éducation ne vit, ne subsiste que par la loi, le règlement ; parce que la loi, le règlement, c'est l'ordre ; et dans l'éducation, comme ailleurs, l'ordre c'est la force et la vie.”

Cette loi, ce règlement, il lui faut une sanction, et cette sanction où la prendre, sinon dans le recours au châtement corporel si, après les conseils paternels, les encouragements réitérés, l'enfant reste encore revêche.

M. Lacroix développe ensuite les deux propositions suivantes : “ Il faut le châtement corporel pour rendre justice aux bons élèves ; il faut le châtement corporel pour rendre justice aux mauvais élèves eux-mêmes ”..... Sans doute que dans nombre de pays, l'on a aboli les punitions corporelles dans les écoles. Mais d'autres règlements coercitifs viennent à la rescousse de l'ordre et vengent l'autorité.

En France, l'élève récalcitrant est passible d'un renvoi temporaire de 3 jours, et malheur au bambin, s'il est vu en dehors du toit paternel pendant les heures de classe.

Il en est ainsi chez nos voisins les Américains. L'enfant congédié se trouve dans la pénible nécessité ou de croupir dans l'ignorance et la paresse, — aucun patron ne pouvant lui donner de l'emploi avant l'âge requis pour la sortie de l'école ; — ou de prendre un précepteur privé, — ce qui n'est pas à la portée de toutes les bourses ; — et de ne point être vu sur la rue pendant les heures de classe, — ce qui n'est pas des plus faciles au turbulent.....

En Angleterre, l'on tend à généraliser encore plus les punitions corporelles dans les écoles. En vain criera-t-on : A bas les punitions corporelles, si l'on ne peut fournir une panacée qui nous en dispense.

Prétextera-t-on brutalité de la part du maître, suivre le règlement adopté par le “ Boston School Board ” et plus tard par MM. les Commissaires de Montréal :

“ Les punitions corporelles ne seront infligées que par le Principal de chaque école ”..... L'élève est protégé tout en sauvegardant l'autorité.

M. le Président résume ensuite les débats :

La discussion à laquelle nous venons d'assister m'a vivement intéressé. D'un côté les promoteurs de la suppression des punitions corporelles ont pour eux le témoignage du grand Fénelon : “ Les tortures que l'on inflige au corps, loin d'améliorer le caractère, ne font souvent que rendre l'enfant plus opiniâtre, ou que briser en lui toute individualité.”

De plus, la pédagogie estime que la discipline doit être fondée sur l'autorité morale du maître, et non sur la crainte des châtements corporels. Dans mon expérience de 30 années, j'ai rarement constaté que les châtements corporels aient effectivement corrigé un élève.

D'un autre côté, quoique l'on prenne plus de mouches “ avec quelques rayons de miel qu'avec plusieurs litres de fiel,” pour se servir de l'expression du bon St-François de Sales, il ne faut cependant pas perdre de vue que la discipline et l'autorité doivent être respectées.

Le vrai professeur étudie ses élèves, cherche le côté faible de leurs penchants, essaie, par la persuasion, de leur faire suivre droit le sentier du devoir. Mais si, à bout d'autres ressources, il ne peut réprimer les mauvaises saillies d'un caractère en formation, qu'il se serve alors de punitions corporelles, mais seulement comme dernier remède.

J.-V. DESAULNIERS,
Secrétaire.

(à suivre)

**État du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire,
pour l'année 1897-98.**

<i>Recettes :</i>		\$	cts.	\$	cts.
Retenues de deux pour cent :					
—	Sur la subvention aux écoles publiques.....	3,200.00			
—	“ “ “ “ supérieures.....	1,000.00			
—	Sur les traitements des professeurs des écoles normales.....	454,55			
—	“ “ “ “ inspecteurs d'écoles.....	716,25			
—	“ “ “ “ fonctionnaires des écoles sous contrôle..	16,540,10			
—	Sur les pensions payées durant l'année.....	737,98			
	Retenues payées au Département par les fonctionnaires.....		142,98		
	Intérêt jusqu'au 30 juin 1897, sur le montant capitalisé.....	9,117,62			
	Subvention annuelle du gouvernement.....	1,000.00			
	Subvention spéciale du gouvernement.....	6,000.00			
	Montant du déficit.....	655.29			
				39,564.77	
<i>Dépenses :</i>					
	Pour les pensions.....	39,296.17			
	Remise de versement.....	.40			
	Pour l'administration.....	268.20			
				39,564.77	
État de la balance déposée en fidéi-commis, entre les mains du Trésorier de la Province provenant de surplus accumulés de 1887 à 1891.....					
	Au premier juillet 1897.....	3,096.20			
	A déduire le déficit de l'année 1897-98.....	655.29			
				2,440.91	
<i>Revenu capitalisé :</i>					
	1897, juin 30.—Montant du capital.....			183,207,39	
Revenu de l'année 1897-98, appartenant au capital :					
	Retenues faites sur pensions.....	1,023.70			
	Déduire une remise faite à même le capital.....	1.00			
				1,022.70	
	Balance ajoutée au capital.....				
				184,230.09	
	1898, juillet 1.—Montant du capital.....				

Attesté.

F.-X. COUILLARD,
Sec. Com. adm. F. et P.

AU COIN DU FEU

LE VIEUX MARIN

(CONTE DE NOEL)

Un vieux marin des bords de l'Océan me racontait dans mon enfance que, de tous les périls qu'il avait courus dans sa carrière aventureuse, il en était un auquel il ne pouvait ramener ses souvenirs sans frissonner d'épouvante. " Ce danger, me disait-il, en pâlisant malgré lui, tu ne pourrais jamais le diviner. J'ai vu mille tempêtes, et je ne me les rappelle pas sans plaisir ; j'ai pris part à de grandes batailles navales dont il me reste plusieurs blessures que j'étais fier de recevoir au service de la patrie ; je suis monté plusieurs fois à l'abordage, rude métier que celui-là ! Et la pensée de ces combats à outrance rajeunit mon vieux sang et m'exalte ! J'ai vu plusieurs fois notre belle frégate, envahie par l'eau victorieuse, près de sombrer, loin de toute terre, au fond des abîmes, et il me reste de ces moments solennels la consolation d'avoir alors bien pardonné à tous mes ennemis, et d'avoir mis toute ma confiance en Dieu. J'ai fait naufrage, et je me souviens, non sans un contentement intime, du courage avec lequel j'ai lutté seul contre les flots, le désespoir et la mort.

" Mais un jour que nous allions aider la jeune Amérique à conquérir son indépendance, les divisions s'abattirent comme l'enfer sur notre frégate insubordonnée, tout l'équipage se révolta, le commandant et ses officiers se divisèrent eux-mêmes et nous parvîmes à les désarmer. Nous avions déjà fait une longue traversée par un calme plat, les vivres touchaient à leur fin, et la frégate ne pouvait marcher et nous sauver que si chacun de nous faisait résolument son devoir.

" Personne ne voulait travailler ! Au contraire, les jours et les nuits se passaient dans les soupçons et les querelles, dans les injures et les menaces ! La frégate ne filait plus et les provisions étaient presque épuisées. Nous savions tous qu'il fallait mourir de faim, ou nous entre-dévorer ; mais l'esprit de vertige et de division s'était emparé de la frégate et il y régnait seul, en maître absolu ; mieux valait, à nos yeux, mille fois mourir que de nous réconcilier les uns avec les autres ; l'aumônier lui-même s'était laissé prendre à nos querelles ! Non, jamais, disait le vieux marin tout ému, je n'oublierai jamais cette fatale semaine, nous n'avions plus de bon sens dans l'esprit, plus un bon sentiment au cœur, plus une vertu dans l'âme, plus rien d'humain, même dans les traits ; je n'osais plus regarder les autres, tant je les trouvais hideux. La famille, la patrie, nous avions tout oublié, tout, jusqu'à notre propre salut ; nous ne voulions que nous haïr et nous déchirer.

" N'était-ce pas affreux, dis-moi, n'était-ce pas infernal ? Les démons ne mènent certainement pas une plus misérable et une plus effroyable vie. Et la frégate marchait au gré du vent, et les provisions allaient nous manquer, et rien ne nous calmait, et rien ne nous faisait rentrer en nous-mêmes !

" Un matin, cependant, après une nuit remplie des desseins les plus sinistres, l'aumônier, que nous avions vu longtemps silencieux et à genoux sur le pont, se lève, la figure calme, l'œil doux et serein, le sourire sur les lèvres et une voix que je n'oublierai de ma vie, il s'approcha de chacun de nous, et nous dit à chacun bas à l'oreille : " Il y a bien longtemps que je n'ai dit la sainte messe, je vais la dire aujourd'hui, viens, suis-moi pour l'entendre. " Nous le suivions machinalement pour ne pas le contrarier, c'était un brave homme que nous aimions tous. Quand il eut consacré l'Hostie, il la prit dans ses mains, il se retourna et nous adressa au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, quelques paroles tirées de l'Évangile ; peu de mots, deux ou trois minutes.... Aimez-vous les uns les autres, nous disait-il ; mon Dieu pardonnez-nous comme nous pardonnons !.... Que celui qui se trouve sans péché jette à son prochain la première pierre.... Aimez-vous, réconciliez-vous, embrassez-vous en présence de Dieu.... Et il élevait la Sainte Hostie, et sa voix pénétrante, persuasive, avait quelque chose de surnaturel.... Je crus que Dieu

lui-même avait pris la parole. Je me levai, nous nous levâmes tous, et nous nous embrassâmes tous les uns après les autres.... Le capitaine pleurait, les officiers pleuraient, nous pleurions tous d'une joie infinie.

« Tiens, me dit le vieux marin, en s'essuyant les yeux, quand je raconte cela, je ne peux retenir mes larmes. La messe fut terminée. En un instant nous nous remîmes tous à la manœuvre, et vaillamment. Une brise favorable nous vint en aide, deux jours après nous étions à terre, et le lendemain nous aidions les Américains à froter les Anglais.

« Il n'a pas été question de cette division sur le livre de bord ; le capitaine, notre père, au lieu de raconter de bien tristes scènes, mit à la place ces mots paternels : « Nous avons tous été malades pendant huit jours, sans pouvoir ni dormir ni exécuter un ordre ; le mal était venu de par le diable, il s'en est retourné sur un ordre de Dieu. »

« Ainsi les passions humaines nous avaient mis à deux doigts de notre perte, ainsi le sentiment religieux nous sauva, il n'en sera jamais autrement parmi les hommes ; crois-en ma vieille expérience. »

Le vieux marin se tut à ces mots, joignit les mains devant la petite madone qui l'avait accompagné dans tous ses voyages, et pria l'Etoile de la mer de ramener ou de maintenir l'union et la paix sur le grand océan du monde.

BELLA.

Liste des principaux malfaiteurs littéraires

S. G. Mgr l'archevêque de Québec, dans sa dernière circulaire au clergé, recommande de renseigner les fidèles sur les noms des auteurs dont les ouvrages sont au catalogue de l'Index, ou considérés comme dangereux. Pour faciliter cette tâche, il a fait préparer avec soin une liste de ces principaux malfaiteurs, que nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs.

AUTEURS DONT LES OUVRAGES SONT À L'INDEX

Balzac (de), Toutes ses œuvres.—Béranger, Chansons.—Dumas (Alexandre père et fils), Tous leurs romans : la question du divorce.—George Sand, Toutes ses œuvres. Hugo (Victor), Notre-Dame de Paris ; Les Misérables.—Kardeck (Allan), Les ouvrages sur le spiritisme.—Lamartine, Souvenirs ; Impressions ; Pendant un voyage en Orient ; Jocelyn ; La chute d'un ange.—Larousse, Grand Dictionnaire universel du XIX siècle.—Murger (Henri), Tous ses romans.—Renan, Presque tous ses ouvrages.—Sue (Eugène), Toutes ses œuvres.—Voltaire, Ses œuvres, excepté le théâtre.—Zola, Ses œuvres.

AUTEURS DONT LES OUVRAGES SONT DANGEREUX

Guy de Maupassant.—Pierre Loti.—Xavier de Montépin.—Richepin.—Beaudelaire.—Paul Bourget.—René Maizeroy.—Catulle Mendès.—Gyp.—Mirbeau.—Marcelin.—Lemonnier.—De Rosny.—Paul Marguerite.—Rachilde.—George Beaume.—Alexandre Hepp.—Scribe.—Hugues Leroux.—L. Bonnetaux.—Nabut de la Forest.—Méry.—Henri Houssaye.—Alexis Bouvier.—Champfleury.—Amédée Achard.—Alfred de Musset.—Edmond About.—Henri Becque.—Les deux Goncourt.—Ferdinand Fabre.—Alfred Assolant.—Huysmans.—Péladanméry.—Pierre Zaccane.—Marquis de Foudras.—Charles Monselet.—Paul de Kock.—Monselet.—George Ohnet.—Octave Feuillet.—Emile Richebourg.—Edouard et Albert Delpit.—Chs. Deslys.—Adolphe Belot.—Ernest et Alphonse Daudet.—Paul Delair.—Jules Mary.—Henry Gréville.—André Theuriet.—Charles Carnivet.—Théodore de Banville.—Gustave Droz.—Gustave Aymard.—Ponson de Terrail.—Henri Murger.—Emile Souvestre.—Henri de Kock.—I. Michelet.—Alphonse Karr.—Ernest Capendu.—Hector Malot, etc., etc.



LE COIN DES ENFANTS

LE CERF-VOLANT

(Pour L'Enseignement Primaire.)

Petit Gaston n'est plus ; la maison est en deuil.
 Bébé, qui ne vit pas emporter le cercueil,
 Bébé, qui de la mort ignore le mystère,
 S'étonne de ne plus apercevoir son frère.
 Ses malheureux parents ont un air si chagrin,
 Si grave, si défait, que le pauvre blondin
 N'ose leur demander ce secret qu'il soupçonne.
 Enfin, n'y tenant plus, il va trouver sa bonne,
 Et d'un ton hésitant, son cœur battant bien fort :
 "Qu'a-t-on fait de Gaston ? lui dit-il. — Il est mort !
 — Quoi, c'est ça, mort ? — Il est au-dessus des nuages,
 " Bien haut, bien loin, au ciel, avec les enfants sages,
 " C'est un beau petit ange ; il joue avec Jésus ! "
 L'enfant devient rêveur et sort, sans plus rien dire.
 Mais depuis cet instant, on peut le voir écrire
 Et noircir tout le jour des lambeaux de papier ;
 Il s'escrime, avec soin puise dans l'encrier,
 Déchire, écrit encore..... Et sa mère chagrine,
 Le voyant affairé suppose qu'il dessine
 Et ne s'étonne point. — Un soir, qu'il fait très beau,
 Papa lui dit : " Bébé, va mettre ton chapeau ;
 " Nous sortons tous les deux ; c'est moi qui t'accompagne ;
 " Nous irons faire un tour, là-bas, dans la campagne. "
 Bébé rougit d'abord, puis demande en tremblant :
 " Petit père, je puis porter mon cerf-volant ?
 " — Emporte ! " On part ; l'enfant plus grave que d'usage :
 " Mon cerf-volant ira plus haut que ce nuage ?..... "
 " Dit-il enfin. Distrait son père répond : " Oui ! "
 Bébé dès ce moment semble tout réjoui.
 " Un champ..... arrêtons-nous, petit ; la place est belle. "
 Et tandis que Papa dévide la ficelle,
 Bébé prend dans sa poche un petit papier blanc,
 Qu'il attache en cachette au front du cerf-volant.
 " Que fais-tu là, mignon ? " Mais l'enfant de se taire
 Et de pâlir ! — Surpris par cet air de mystère,
 Papa tout doucement prend le corps du délit,
 Voit des mots griffonnés sur le papier et lit :
 " Pour mon frère Gaston, au ciel, dans les nuages. "
 Et dedans : " Tu vas bien ; porte-moi des images ;
 Viens vite me chercher ; je veux voir bon Jésus !..... "
 Bébé, comme un coupable, est demeuré confus,
 Et son père, troublé par l'idée enfantine,
 L'élève dans ses bras, l'étreint sur sa poitrine :
 " Ah ! chéri !... ne fais plus cela... jamais... jamais !...
 " N'en dis rien à maman surtout !... Tu me promets ?...
 " Viens, rentrons : il commence à faire frais ; c'est l'heure ! "
 Bébé ne comprend pas pourquoi son père pleure,
 Et l'enfant tout pensif se demande en chemin
 Pourquoi ce soir papa serre plus fort sa main.

LA SCIENCE AMUSANTE

LA VAPEUR (*suite et fin*) (1)

SOPHIE

Voilà qui n'est pas rassurant.

FANNY

Sans doute, mais les plus grandes précautions sont prises pour éviter ces accidents, très rares au pays. Du reste, comme dit papa, plus les instruments que l'homme invente sont puissants, plus ils peuvent l'aider efficacement dans ses travaux, et plus aussi ils sont dangereux..... Voyez la poudre à canon. Avec elle on se défend contre les ennemis, contre les voleurs, contre les bêtes féroces ; mais avec elle aussi on assassine, et la moindre imprudence dans une poudrière occasionne des désastres épouvantables.

CLÉMENCE

Et les locomotives sur les chemins de fer, est-ce la même chose que les bateaux à vapeur ?

FANNY

Oui, ma chère. Seulement la chaudière où l'on fait bouillir l'eau est traversée par des tuyaux par lesquels passe la flamme du fourneau, afin d'augmenter la production de la vapeur sans qu'on soit obligé d'agrandir la chaudière. Car une grande chaudière ordinaire, en rapport avec la quantité de vapeur nécessaire pour aller très vite, serait trop lourde et trop embarrassante.

SOPHIE

Comment les tuyaux par où passent la flamme augmentent-ils la production de la vapeur ?

FANNY

C'est tout simple. La masse d'eau traversée par plus de cinquante tuyaux remplis de flammes, active singulièrement l'ébullition de l'eau. Or plus l'eau est exposée à un feu vif, plus elle se change vite en vapeur.

CLÉMENCE

La vapeur c'est donc de l'eau ?

FANNY

Oui, comme la glace est de l'eau. La glace c'est de l'eau très froide ; la vapeur c'est de l'eau excessivement chaude. Le plomb fondu devenu liquide, est toujours du plomb. On appelle vapeur de l'eau arrivée à une très haute température. La preuve, c'est que, recevez la vapeur dans un vase entretenu froid, elle redevient eau, comme en chauffant la glace on en refait de l'eau.

SOPHIE

Mais alors l'eau d'une locomotive doit s'épuiser très vite. Comment la renouvelle-t-on en route ?

FANNY

Derrière la locomotive est attachée une voiture appelée... *tender*, je crois. Cette voiture est à la fois un véritable réservoir d'eau et de plus un magasin de charbon. Un tuyau partant du tender aboutit à la chaudière, et une pompe mise en mouvement par la machine l'alimente constamment. De cette manière une locomotive marche une heure sans renouveler sa provision d'eau. Alors elle s'arrête, et l'on remplit le tender. Sur les chemins de fer il y a de grandes pompes de distance en distance.

CLÉMENCE

Et comment arrête-t-on un bateau à vapeur ou une locomotive ?

FANNY

C'est très-simple, il suffit de tourner un robinet et de couper la communication entre la chaudière et la colonne creuse où se meut le piston. N'étant plus pressé par la vapeur, il s'arrête.

(1) Voir livraison d'octobre.

SOPHIE

Mais alors la vapeur doit s'accumuler d'une manière dangereuse dans la chaudière.

FANNY

Sans doute cela arriverait ; mais le mécanicien ouvre un autre robinet en fermant le premier, et laisse la vapeur s'échapper dans l'air.

SOPHIE

Tiens, c'est pour cela qu'un bateau à vapeur lance tant de vapeur par le tuyau qui est à côté de la cheminée, chaque fois qu'il s'arrête ?

FANNY

Justement..... Maintenant, mes chères amies, n'allons pas nous imaginer que nous connaissons une machine à vapeur ; nous pouvons nous en faire une idée en gros, voilà tout : car si nous voulions en parler et faire les savantes, nous dirions des sottises, et l'on rirait de nous avec raison.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

LA FIANCÉE

II

Ferai-je le portrait de son âme ? Une âme chrétienne de jeune fille, quel sujet d'une charmante psychologie ! Jamais Platon n'eût osé la rêver, et la dernière de nos masures renferme aisément ce trésor. Voulez-vous véritablement connaître quelle infinie distance sépare la société antique de la société chrétienne ? Faites la comparaison de nos jeunes filles avec celles de la Grèce et de Rome.

L'intelligence habite le front de nos vierges, mais harmonieusement fondue avec une modestie que l'antiquité n'a point connu, cette jeune fille en sait plus que toute l'école d'Athènes, et donnerait facilement des leçons de sagesse à ces sages que Raphaël a groupés sur une toile sublime. Elle écrit avec une délicatesse que les femmes payennes ne soupçonnaient pas. Elle n'est étrangère à aucune science : un peu historienne, un peu naturaliste, un peu philosophe. Mais elle possède surtout la science des sciences, celle de Dieu, qui rend inutiles toutes les autres. Elle sait le plan divin et ses destinées à travers les siècles ; c'est presque une théologienne. Cependant un délicieux air d'ignorance recouvre tout cela, et elle a une bouche entr'ouverte qui veut dire : " Vous voyez bien que je ne sais rien."

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne sait rien de mauvais. Elle entre dans la vie toute en fête, vêtue de blanc, et se demande si elle suffit à tout le bonheur qui l'attend, si ses mains pourront cueillir tant de fleurs, si ses pieds ne se fatigueront pas à parcourir tous les palais merveilleux qu'elle voit devant elle. Elle rit à tout, et croit que tout lui répond par un sourire aussi innocent, aussi désintéressé que le sien. Cependant la pudeur ne tardera pas à remplacer cette innocence, et il montera à ce front charmant, à propos de rien, de subites rougeurs qui le rendront plus charmant encore.

Elle a le cœur d'une incroyable délicatesse. Elle entend, avec une finesse d'oreilles inconcevable, jusqu'au plus petit cri de souffrance de la plus petite des créatures, et vole à son secours. Son temps appartient à tous ceux qui souffrent, consolatrice des affligés, pourvoyeuse des pauvres, visiteuse des pauvres. Elle montre son doux visage partout

où l'on pleure, et l'on ne pleure plus ; partout où l'on ne sait plus aimer, et l'on aime ; partout où sont le deuil et la mort, et voici la consolation et la vie ! Aussi dans sa famille, pratique-t-elle, avec une grâce infinie, cet art d'aimer, dont il n'a été donné qu'à Ovide de déshonorer le nom. Elle connaît les faiblesses de chacun, et y donne leur petite satisfaction. Les prévenances, les surprises, "les petits soins, les fines attentions," ne sont pas nés chez les visitandines, comme Gresset l'a prétendu, mais dans le cœur d'une jeune fille où l'amabilité de la foi s'unit à celle de la nature.

Elle est humble et ne sait pas elle-même le bien qu'elle fait. On la surprend rarement à dire *je* ou *moi*, ces vilains mots qui devraient être bannis de tous les dictionnaires. Elle s'étudie à oublier ses bonnes œuvres, et se cache de sa mère elle-même, pour être parfaite à l'insu du monde entier. Il est de ces jeunes filles qui vivent en de petites villes, et que personne ne connaît : cependant, les pauvres sont vêtus et nourris par une main mystérieuse ; Dieu aussi a une mystérieuse servante qui passe des heures à son autel, et à qui il ne pourrait pas dire : *Non potuisti una hora vigilare mecum.*

Elle sent qu'elle est faible, et que sa faiblesse fait sa distinction, sa beauté et sa force. Aussi pleure-t-elle volontiers, quand une chrétienne doit pleurer. Elle n'est point spartiate, heureusement pour elle, et ce n'est pas à cette douce Marguerite qu'il faut demander, devant la douleur, un *Impavidum ferient ruinæ* dont par bonheur un païen seul a pu être brutalement capable.

Cependant, elle est forte au besoin. Voyez-là : elle vient d'être frappée de quelque coup terrible ; elle reste orpheline de jeunes frères, avec des sœurs. Immédiatement, c'est une mère. A quinze ans (qui de nous n'en a vu quelque exemple ?), elle conduira une vaste maison, élèvera près d'elles *ses enfants*, dirigera ses domestiques, commandera comme elle obéissait tout à l'heure, se fera homme d'affaires, s'il le faut, et en viendra à oublier qu'elle est jeune et gracieuse. Je parle des jeunes filles chrétiennes qui, seules, ont le secret de cette force. Le reste ne vaut guère l'honneur d'être nommé.

LÉON GAUTIER.

Une voix d'outre-mer

Tout récemment, notre estimé collaborateur, M. l'abbé H.-R. Casgrain, recevait une jolie lettre de l'illustre romancier français, M. Léon de Tinseau. Au cours de cette missive, le brillant écrivain veut bien dire un mot agréable à l'adresse de *L'Enseignement Primaire*. Nous citons un fragment de cette lettre :

" 21, rue de Vienne, Paris, 20 octobre, 1898.

" Mon cher et vénérable ami,

" Je suis rentré au logis hier, après mon trimestre de vagabondage estival. En même temps que moi arrivèrent vos deux Revues et votre bonne lettre ; sans retard je viens vous remercier de l'une et des autres. Vous êtes vraiment par trop bon d'avoir fait intervenir mon humble personne à propos de souvenirs historiques mieux faits pour intéresser, je ne dirai pas votre amitié, mais votre infatigable érudition. Vous pouvez être assuré que madame Loreinty sera fort sensible à cet hommage de l'historien et de l'ami. Je lui porterai la brochure probablement mardi à Guermantes, où elle est encore. Elle m'a écrit qu'ils vont tous bien.

" La Revue *L'Enseignement Primaire*, m'intéresse fort dans son entier et je compte bien la lire. J'y ai déjà trouvé le compte rendu abrégé de l'inauguration du monument

Champlain. J'avais eu l'honneur d'être invité à cette cérémonie, et je suppose que vous savez à qui j'étais redevable de cette faveur. N'ayant pas de certitude et craignant de faire fausse route, j'ai adressé mes remerciements "au président du Comité", ce qui était d'ailleurs correct. J'espère que ma lettre sera parvenue aux mains de qui de droit et qu'elle aura montré que j'étais sensible aux bons souvenirs de mes amis Canadiens....

"Quant à vous, mon cher abbé, je regrette d'apprendre que votre arrivée parmi nous doit subir du retard. N'attendez pas que la neige obstrue vos chemins. Le solitaire du No. 21 de la rue de Vienne vous attend avec impatience et vous assure de toute sa respectueuse amitié.

L. DE TINSEAU."

CHRONIQUE DU MOIS

Nous avons constaté avec plaisir que l'*Oiseau-Mouche* du 5 du mois dernier adhère complètement au projet de *bifurcation* du programme de nos écoles primaires. On se rappelle que cette idée a été émise pour la première fois par l'éminent Principal de l'École normale Laval, M. l'abbé Th.-G. Rouleau, dans une conférence faite devant les instituteurs du Canada réunis en Congrès à Halifax.

De la *Vérité*, de Québec : "Les républiques de Nicaragua, Honduras et San-Salvador se sont confédérées et s'appelleront désormais les Etats-Unis de l'Amérique Centrale. Il y aura un gouvernement central et un gouvernement local pour chaque république. Les deux autres républiques de l'Amérique Centrale, Guatemala et Costa Rica, n'ont pas voulu, pour le présent du moins, faire partie de la nouvelle Confédération."

Tout récemment, M. le Grand Vicaire Belly, de Chicoutimi, a béni une nouvelle école pour le quartier centre de cette florissante petite ville. L'école a été faite, dit le *Progrès du Saguenay*, sur les plans imposés par le gouvernement et en la visitant, on jugera de l'à-propos des mesures prises par le département de l'Instruction publique pour rendre le séjour de l'école aussi agréable que possible aux enfants.

Bien involontairement, un paragraphe a été omis du superbe discours prononcé par M. le consul de France, lors des fêtes du monument Champlain (1). Ce passage fait suite au 5e paragraphe du discours :

"Dans la vaste Amérique, comme sur bien d'autres points du monde, quand vint l'heure d'ouvrir à la civilisation des horizons nouveaux, la France n'a pas failli à sa mission d'être une force initiatrice, dans le mouvement général de l'humanité. Toujours, les fils de sa prédilection, qu'elle déléguaux aux régions inexplorées, ont vu grand, et ils ont vu loin. Ils ont préparé, ils ont deviné, par une sorte d'instinct prophétique, les larges voies de l'avenir. Tandis qu'il s'établissait sur le rocher de Québec, Champlain songeait à la Floride, à la mer des Antilles, à l'isthme qu'il voulait voir percer entre les deux Océans, comme plus tard Lasalle pensera au Mississipi, pour compléter l'œuvre d'expansion militaire et de ferveur religieuse commencée sur les bords du St-Laurent."

Nous lisons dans la *Patrie* : "Dans son dernier rapport au ministère de l'agriculture à Québec, M. Edmond Dallaire a fait de sages réflexions sur la réforme de l'enseignement primaire, en ce qui concerne les intérêts ruraux. Il veut des instituteurs et des institutrices qui soient plus admirateurs de l'agriculture et qui sachent mieux faire aimer la vie si douce et si simple des champs."

Notre confrère de l'*Echo de Charlevoix*, Baie St-Paul, fait une vaillante campagne en faveur des instituteurs et des institutrices. Nos félicitations.

CORRESPONDANCE

Il nous est impossible, matériellement impossible, de publier toutes les correspondances qui nous sont adressées et d'y répondre convenablement. Que tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre, et ils sont nombreux, veuillent bien croire que nous apprécions hautement leurs généreux témoignages de vives sympathies.

(1) Voir livraison de novembre 1898.

Nous venons de recevoir de M. le chanoine O'Donnell, visiteur des écoles diocésaines du district de St-Hyacinthe, une lettre bien propre à nous encourager dans la voie que nous suivons depuis bientôt dix ans :

“ St-Hyacinthe, 18 novembre, 1898.

“ Monsieur C.-J. Magnan voudra bien accepter une piastre pour mon année d'abonnement à *L'Enseignement Primaire*. Je suis heureux de pouvoir offrir au rédacteur-en-chef de la Revue, mes félicitations et le remercier, pour ma part, des services qu'il rend à l'Instruction dans la province.

“ Son bien dévoué serviteur,

“ A. O'DONNELL, ptre. ”

“ Malbaie, 10 novembre 1898.

“ A Monsieur C.-J. Magnan, Professeur,
“ Monsieur,

“ 1° L'étude du *droit civique* étant maintenant au nombre des matières exigées pour les trois brevets, je vous prie, Monsieur, de me faire parvenir le plus tôt possible, cinq de ces *Manuels* ainsi que le montant de la facture.

“ 2° Veuillez donc aussi avoir l'obligeance de m'informer s'il est vrai que le candidat n'aura désormais à subir d'examen sur le toisé que jusqu'à la superficie du cube, et que l'algèbre est complètement retranchée.

“ Recevez d'avance les sincères remerciements de

“ Votre très humble,

“ BLANCHE BOUDREAU.

RÉPONSES : 1° Le *Manuel de Droit civique*, Organisation politique et administrative du Canada, est en vente chez J.-A. Langlais au prix de 50 cts.

2° Voici ce que dit le nouveau programme à ce sujet (1) :

“ ARITHMÉTIQUE (*Cours élémentaire*)

Numération, chiffres arabes et chiffres romains. Calcul : opérations ordinaires sur des nombres simples ; monnaies usuelles, poids et mesures ; règles composées ; fractions ordinaires et décimales. Méthode de l'unité ; pourcentage, non compris l'intérêt composé ; problèmes d'application.

ARITHMÉTIQUE (*Cours modèle*)

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire, et, en plus : Puissances et racines ; intérêts composés. Toisé des surfaces.”

L'Algèbre, la Géométrie et la Trigonométrie sont exigées pour le brevet d'école académique.

“ Saint Raymond, 14 novembre 1898.

“ Monsieur C.-J. Magnan,
“ Monsieur,

“ Je viens de lire dans votre excellent journal les nouveaux règlements relatifs au programme d'examen pour les candidats à l'enseignement ; veuillez me pardonner la liberté que je me donne en vous demandant un renseignement à ce sujet.

“ Vous me rendriez un grand service en me disant, Monsieur, quels sont les manuels approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, pour les matières suivantes : la *Pédagogie*, les *Lois et règlements scolaires*, l'*Agriculture*, l'*Hygiène*, les *Bienséances*, l'*Organisation politique et administrative du Canada*.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire*, livraison de novembre 1898.

“ Un candidat, qui est muni d'un diplôme élémentaire, et qui désire obtenir un diplôme modèle, devra-t-il subir de nouveau l'examen sur l'Histoire sainte, l'Histoire du Canada, l'Agriculture et le Calcul mental.

“ Ayant l'assurance que vous aurez la bonté de me donner ces renseignements, je vous prie d'agréer mes remerciements anticipés.

“ Votre très obligée

“ MARIE-ANNE BERTRAND.”

RÉPONSE : 1° *Lois et Règlements scolaires*, par M. l'abbé Th.-G. Rouleau. En vente à l'École normale Laval, Québec. 2° *Agriculture*, par les Frères de l'Instruction chrétienne, en vente chez Beauchemin, Montréal ; il y a aussi d'autres traités d'agriculture approuvés. 3° *Hygiène*, par le Dr J.-I. Desroches ; *Hygiène*, par le Dr Lachapelle, chez tous les libraires. 4° *Bienséances*, par M. l'abbé Th.-G. Rouleau, en vente à l'École normale Laval. 5° Pour la *Pédagogie et l'Organisation politique et administrative* du Canada, il n'y a pas encore de manuels définitivement approuvés ; en attendant, les aspirants peuvent se préparer, pour la Pédagogie, dans le traité de Mgr Langevin ou dans le *Supplément Pédagogique* : ce dernier ouvrage est épuisé ; il y en a encore quelques exemplaires en vente chez J.-A. Langlais, libraire, Québec ; il en est de même de l'*Organisation politique et administrative* du Canada ; on peut se préparer dans le *Manuel de Droit Civique*, en vente chez J.-A. Langlais, Québec.

Un autre correspondant nous demande : “ Quel manuel de *Rédaction* me recommandez-vous ? ” — Il n'y a pas encore de manuel de rédaction fait pour nos écoles canadiennes. Parmi les manuels publiés en France, nous connaissons particulièrement *L'Année préparatoire de rédaction*, de Carré et Moy. Les *Grammaires* de Claude Auger contiennent des leçons suivies sur la rédaction.

“ La Revue Canadienne ”

Nous avons le plaisir d'annoncer que grâce à la générosité d'un ami de l'éducation et de la littérature canadienne, une réduction de cinquante pour cent sera faite en faveur des instituteurs et institutrices ainsi que pour les bibliothèques paroissiales, sur l'abonnement de cette belle et intéressante revue.

Les instituteurs et institutrices ainsi que les bibliothèques paroissiales pourront donc s'abonner à la *Revue Canadienne* en envoyant une piastre seulement au secrétaire-trésorier de la Revue, M. Alphonse Leclair.

Une belle page

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article magistral intitulé : *Les grands Revenants*, que nous publions dans *Le Cabinet de l'Instituteur* de la présente livraison. Nos sincères remerciements à l'honorable juge Routhier, l'auteur de ce travail, pour sa bonté à l'égard de *L'Enseignement Primaire*.

Bon voyage

Notre éminent collaborateur, M. l'abbé H.-R. Casgrain, est parti mardi, le 29 novembre dernier, pour la France où il va passer l'hiver. Nous souhaitons un heureux voyage à M. Casgrain.

Une décision importante

L'Enseignement Primaire du mois de janvier 1899 ne sera adressé qu'aux abonnés en règle avec l'administration. Nous ferons retrancher de la liste des souscripteurs le nom de tous ceux qui ne nous auront pas fait parvenir le montant de leur abonnement d'ici au 15 du présent mois. *Dernier avis.*

La revue n'est adressée gratuitement qu'aux écoles sous contrôle.

Les personnes qui ont reçu, *sans les refuser*, les livraisons de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre, et qui ne désirent pas s'abonner à notre publication, doivent, en justice, nous faire parvenir la somme de vingt centins soit 5 cts par livraison. Ce montant ne couvre que la dépense du papier et de l'impression.

Pas de timbres.— Se servir d'un mandat.

Références utiles

CHATEAUVERT & CANTIN, 184, rue St-Jean, Québec. Assortiment des plus complets de montres, horloges, bijoux de toutes sortes et argenteries, etc. *Spécialité* : Fabrication de jongs et bagues sans joint ni soudure. Aussi : médailles et insignes de sociétés; dorure, argenture et gravure sur métal. Prix très modérés;

VICTOR LAFRANCE, relieur, 4, rue Buade, Québec. Livres de comptes. Reliures de luxe. Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimés pour éditions.

OCT. PLANTE & FILS, électriciens, 160, rue St-Jean, Québec. Spécialité : Installation de lumière électrique. Toujours en magasin, un assortiment complets d'appareils d'éclairage.

O. PICARD & FILS, 199, rue St-Jean, Québec. Plombiers, gaziers, ferblantiers et fumistes. Pose d'appareils hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes, dans les édifices publics et les maisons privées. Fournaies à air chaud, à eau chaude et à vapeur. Nous recommandons cette maison.

EMILE COTÉ, rue Richelieu, Québec. Entrepreneur-maçon. Maison bien connue et hautement recommandable. Les ouvrages en maçonnerie de M. Côté sont recherchés pour leur solidité.

PAUL BRETON, rue St-Olivier, Québec. Entrepreneur-menuisier. La maison Breton est très ancienne, et les nombreux édifices construits par M. Breton sont un témoignage irrécusable de l'habileté et de l'honorabilité de cet entrepreneur.